SAINT JULIEN N°39

Bulletin municipal 2023

SOM-MAIRE

ÉDITORIAL

Le mot du Maire p.3

VIE MUNICIPALE

Finances 2022 p.4
PLUiH p.5
Projets et Travaux p.5
Focus CMJ p.6
3DS p.7
Stationnement p.7
Composteurs collectifs p.8
Cuves de récupération de l'eau de pluie p.8
Dispositif ma sécurité p.9
Vivre ensemble p.10
École p.11
Fleurissement p.12
Rendez-vous avec nos aînés p.13
AMASIE p.14
CCAS p.14
Registre des personnes vulnérables p.15
Les ateliers numériques p.15
Côté sport (rando, marathon, projet trail) p.16
AGIVR p.17
Portrait d'un jeune viticulteur de Saint-Julien p.18

VIE ÉCONOMIQUE

Viticulteurs p.19
Gîtes et chambres d'hôtes p.19
Artisans p.20

VIE INTERCOMMUNALE

Le musée Claude Bernard à la loupe ! p.21
Quoi de neuf à l'Agglo ? p.23

VIE ASSOCIATIVE

Association Claude Bernard p.25
Association culturelle p.26
Les amis de Claude Bernard p.28
ADEPA p.28
Association Générations Loisirs Beaujolais (AGLB) p.29
Centre loisirs (BSJSA) p.30
L'UDJ p.31
Sou des écoles p.31
Club de l'amitié p.32
Comité des fêtes p.32
Le Monde combattant p.33
Gym volontaire p.33
Gym sénior p.33
Les amis du boulon p.34
Handball p.35
La truite du Maverand p.36
Raisins du Trail p.36
Chasse p.37
SDMIS Pompiers p.38
Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP) p.38
Classe en 0 p.39
Classe en 1 p.39
Classe en 2 p.39
Classe en 4 p.40
Classe en 5 p.40
Classe en 6 p.40
Classe en 7 p.41
Classe en 8 p.41
Classe en 9 p.41
Classe en 3 p.42

INFOS PRATIQUES

Informations communales p.44
Informations extra-communales p.45

ÉTAT CIVIL

État civil p.46
Planning ramassage déchets et conseils tri p.47

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Ces trois années qui viennent de s'écouler n'ont pas été les plus faciles : crise sanitaire, économique, énergétique, conflits internationaux... tous ces éléments ont bousculé nos certitudes et nos habitudes. Nous devons aujourd'hui élaborer des projets avec une certaine prudence tout en gardant l'envie de développer le village et améliorer les infrastructures.

2023 a été une année de travail pour l'équipe municipale. Plusieurs dossiers ont retenu toute notre attention et nécessité beaucoup d'énergie. L'élaboration du PLUiH tout d'abord, qui avec les orientations de l'État (réduction des surfaces urbanisables, nombre de logements limités, concentration de l'habitat en centre bourg...) a nécessité de nombreuses réunions. Nous avons choisi également de siéger avec 3 élus aux réunions de travail de la CAVBS avec pour objectif la rédaction du règlement commun aux communes rurales, de ce nouveau PLU.

Nous continuons à travailler sur la rénovation énergétique de l'école et la rénovation de la salle des fêtes. Des contraintes financières et techniques ralentissent les travaux et nos réflexions. Nous espérons pouvoir mener ces deux projets au bout avant la fin du mandat.

Après des années d'échanges, nous avons enfin obtenu du Président du Département le financement de l'agrandissement du Pont de la RD35 qui permettra de protéger en partie le centre du village des fortes inondations. 2024 permettra de finaliser le dossier pour des travaux prévus en 2025. La sécurité des habitants est une préoccupation importante de l'équipe municipale et cet engagement du Département nous réjouit. Parallèlement à ce dossier, nous allons enfin achever le Plan de Sauvegarde des Risques.

2023 a été une année dynamique grâce aux nombreux acteurs qui composent notre commune : les associations tout d'abord qui continuent d'animer notre village comme vous pourrez le constater au fil des pages de ce bulletin, et que nous remercions chaleureusement.

Un remerciement particulier à la classe en 4 qui, avec la retransmission de la coupe du monde de rugby, a su retrouver l'esprit des rassemblements populaires, fédérateurs et conviviaux. Et un grand merci à l'association culturelle qui nous a offert un magnifique cadeau avec l'édition du livre « Saint-Julien d'Hier et d'Aujourd'hui ».

Les artisans, viticulteurs et commerçants participent également largement au rayonnement de Saint-Julien. Nous sommes ravis de voir que le restaurant va ouvrir à nouveau ses portes.

Enfin, l'école à taille humaine contribue au bien-être des enfants en développant des projets culturels et des actions autour du développement durable.

Une collectivité avance parce qu'elle travaille en confiance avec une équipe motivée. Je remercie les adjoints et les conseillers municipaux qui s'investissent dans la commune et je suis heureuse d'œuvrer avec nos agents qui font tous un travail de grande qualité.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Nous vous retrouverons avec bonheur lors de la cérémonie des vœux et des nombreuses manifestations associatives qui animeront la commune tout au long de 2024.

Une pensée particulière pour Marie Poitrasson et Bernard Rampon qui ont été longtemps investis dans la vie du village.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2024 sera marquée par les opérations de recensement de la population du village, du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement est obligatoire, confidentiel et déclaratif. Les données statistiques qu'il permet de recueillir sont importantes. Elles contribuent notamment aux décisions relatives au développement des infrastructures, des services ou à l'implantation de nouveaux équipements collectifs.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs recrutés pour l'occasion : Mme Joëlle Joly et M. Alain Gaidon.

VIE MUNI-CIPALE

FINANCES 2022

Le budget de fonctionnement

En 2022, la section de fonctionnement affiche un excédent d'exercice de 99 702,14 €, et un résultat de clôture de 164 340,84 €, compte tenu du report antérieur.

Ce résultat a été affecté en réserve d'investissement pour 90 000€, le reste (74 340,84 €) ayant été reporté en fonctionnement sur le budget 2023.

Le produit des impôts locaux en 2022 s'élève à 294 362 € :

- 8 233 € au titre de la taxe d'habitation (taux communal de la taxe : 12.24%) ;
- 178 945 € au titre de la taxe sur le foncier bâti (taux communal de la taxe : 23.65%) ;
- 27 342 € au titre de la taxe sur le foncier non bâti (taux communal de la taxe : 17.15%) ;
- 79 842 € au titre de la compensation TH.

Le budget d'investissement

L'exercice 2022 affiche un excédent de 109 081,56 € avec 97 674,50 € de dépenses et 206 756,06 € de recettes. L'excédent cumulé étant de 165 098,78 €. Le résultat de clôture 2022 est donc de 274 180,34 € pour la section d'investissement.

Dépenses de fonctionnement

- Charges de personnel 206 531,80 €
- Charges à caractère général 198 268,35 €
- Autres charges de gestion courante 51 854,71 €
- Atténuation de produits 40 007,00 €
- Charges exceptionnelles 2 619,25 €
- Opérations d'ordre entre sections 2 229,92 €
- Charges financières 2 224,59 €

TOTAL : 503 735,62 €

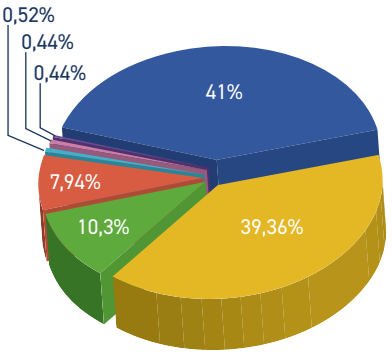

Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes 418 371,22 €
- Dotations et participations 77 518,23 €
- Produits des services 65 934,60 €
- Autres produits de gestion courante 33 934,06 €
- Produits exceptionnels 6 846,16 €
- Atténuation de charges 833,49 €

TOTAL : 603 437,76 €

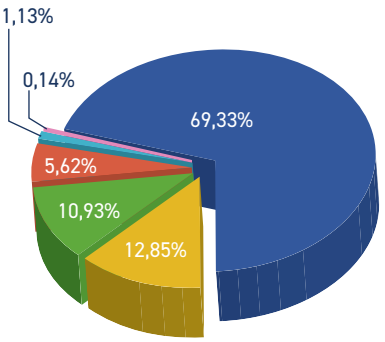

Dépenses d'investissement

- Immobilisations corporelles 73 148,88 €
- Remboursements emprunts 21 644,53 €
- Immobilisations en cours 1 513,79 €
- Immobilisations incorporelles 1 367,30 €

TOTAL : 97 674,50 €

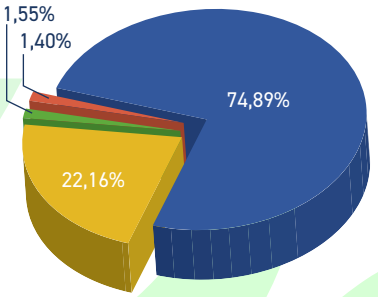

Recettes d'investissement

- Dotations, fonds divers réserves et cautionnement 110 098,14 €
- Subventions d'investissement 93 978,00 €
- Opérations d'ordre entre sections 2 229,92 €
- Emprunt et dettes assimilés 450,00 €

TOTAL : 206 756,06 €

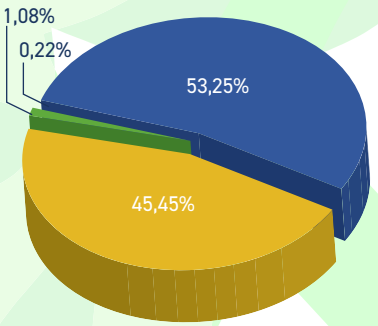

PLUIH

Un enjeu pour notre territoire

Le SCoT (**S**chéma de **Co**hérence **T**erritoriale) est un outil de planification stratégique à long terme, à l'échelle de plusieurs intercommunalités. Le SCoT permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique... Notre PLUiH doit être compatible avec les orientations du SCoT.
L'arrêt de notre SCoT a été repoussé à juin 2024. C'est pourquoi l'arrêt de notre PLUiH a dû être également repoussé de 6 mois, jusqu'à juin 2024.

Le PLUiH étant important pour la commune, le choix a été fait de travailler avec l'ensemble des membres du conseil municipal sur ce dossier, en tenant compte des orientations fixées par l'Etat et le SCoT.

A savoir :

- Prioriser le développement du centre bourg
- Ne plus développer l'enveloppe urbaine des hameaux
- Réduire l'artificialisation des sols (avec une densité de 25 logements/ha en moyenne)
- Préserver notre cadre de vie en protégeant certains espaces verts, des arbres remarquables, des haies, des cônes de vue...
- Préserver nos terres agricoles
- Ne pas créer de nouvelles zones artisanales

Sur Saint-Julien, notre capacité de construction de nouveaux logements s'élève à environ 27 logements jusqu'en 2034. Ce nombre de logements a été fixé par l'Etat. Des **OAP** (**O**rientations d'**A**ménagement et de **P**rogrammation) sont envisagées sur chaque secteur à urbaniser.
Le choix a été fait de mixer logements en propriété et logements en location afin de renouveler la population ; l'équipe travaille également sur des logements permettant aux jeunes et aux anciens de rester sur le village.

PROJETS ET TRAVAUX

Le Clos Chopin (en dessous du cimetière) et le lotissement **Les Bruyères** (à l'entrée Est du village) ont été viabilisés et attendent leurs premières constructions. Le petit collectif sera le premier à être construit au Clos Chopin ; pour le lotissement Les Bruyères, ce sera une maison témoin.

Rénovation énergétique de l'école

Afin d'améliorer les conditions d'étude et de travail des enfants et de l'équipe enseignante, des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments de la garderie et des CP-CE vont être réalisés l'été prochain. La rénovation de l'école est soumise à des économies d'énergie chiffrées et rentre dans le décret tertiaire (obligation de réduction de 40% de notre consommation en 2030, 50% en 2040...).

Clos Chopin

Rénovation de l'école

Rénovation de l'école

Au programme : Isolation des combles, isolation des murs par l'extérieur, changement des boiseries et des fenêtres, passage des lampes en LED, reconstruction de la véranda... Nous avons opté pour une isolation en fibre de bois qui doit apporter un réel confort l'été.

Nous sommes assistés par l'Agence Technique du Département (comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) et l'architecte Trois C comme Maître d'œuvre. Dans le cadre de la DETR, nous avons obtenu une subvention de 181 952 € pour ces travaux. Les entreprises devraient être consultées au printemps prochain.

Cantine

Un adoucisseur d'eau a été installé dans le bâtiment de la cantine. Il protège les installations de cette dernière. Les robinets auxquels les enfants ont accès notamment en période chaude pour boire, ainsi que la salle des maîtres ne sont pas concernés par cet adoucisseur.

Local voirie

Un escalier avec rambarde a été installé dans le local voirie. Il permet un accès sécurisé à la plateforme de rangement.

Dans le local voirie

FOCUS CMJ

Depuis longtemps, il y réfléchissait et voilà c'est chose faite ! Le conseil municipal a choisi de donner la parole aux jeunes de la commune avec la création d'un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Élus pour deux ans, les jeunes élus travailleront sur un ou plusieurs projets de leurs choix. La mise en place se fera en début d'année 2024. A l'heure où nous imprimons ce bulletin, les élections n'ont pas encore eu lieu, vous aurez un compte-rendu dans le prochain bulletin municipal.

PANNEAUPOCKET

Panneau Pocket est régulièrement alimenté et vous permet d'accéder à de nombreuses informations.

Pensez à bien mettre en favori les 3 onglets de PanneauPocket :

- « **Saint-Julien** » pour les infos officielles de la mairie,
- « **Saint-Julien évènements** » pour les manifestations des associations du village,
- « **Saint-Julien autres** » pour les manifestations culturelles proposées par un autre village de l'agglo.

3DS

La loi 3DS oblige la commune à renseigner la **Base d'Adresse Nationale**. Il est obligatoire d'avoir un numéro à l'entrée de sa maison. De nombreuses plaques avec numéros ont été commandées mais n'ont pas été retirées. Elles attendent leur propriétaire à la mairie.

Si vous n'avez pas encore posé une plaque avec votre numéro à l'entrée de votre maison, merci d'aller en mairie la chercher.

STATIONNEMENT

Garer sa voiture, un vrai casse-tête ?

Stationnement place de l'ancienne gare de nuit

Stationnement place de l'ancienne gare de jour

C'est bien connu. Si on n'arrive pas à se garer juste devant la porte de son domicile, celle de l'école, ou celle de son commerçant, c'est qu'il n'y a pas assez de places de stationnement à Saint-Julien !

Fort de cette certitude, nous avons missionné le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour faire une étude à la fois sur le stationnement et sur le cheminement en mode doux dans le bourg de Saint-Julien. Cette mission du CAUE est gratuite pour notre petite commune. En comptant les places « arrêt minute », nous avons 110 places de stationnement publiques situées entre le cimetière (à 6 minutes à pied des commerces) et la Mairie. Sachant que dans une ville moyenne on compte 28 places de stationnement pour 1000 habitants, Saint-Julien est très bien lotie !

Des panneaux indiquant ces places seront prochainement installés dans le bourg.

Les places « arrêt minute » vont être transformées en zone bleue. Le stationnement sera autorisé pour une très courte durée afin de permettre une rotation des véhicules pour une meilleure desserte de nos commerces. Un disque de stationnement zone bleue sera distribué.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Présentation des composteurs et explications données à Monsieur Ronzière président de la CABVS par nos éco-déléguées

À partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour les communes.

Il s'agit de ceux biodégradables, c'est-à-dire pouvant être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants, tels que les restes alimentaires. Le tri devant s'effectuer à la source, donc directement chez les ménages.

Une partie des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis...) devra prendre place dans un composteur individuel (pour les logements possédant un jardin) ou dans un composteur collectif.

La CAVBS proposera prochainement des composteurs individuels à l'achat.

Avril 2023 - présentation des composteurs partagés à la population

Les composteurs collectifs installés depuis une année le long de la garderie de l'école fonctionnent à plein régime. Une dizaine de foyers de la commune ainsi que la cantine de l'école et le boulanger viennent déverser dans le bac d'apport leur bio déchet (bac central).

CUVES DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Pour continuer à embellir notre village en respectant les consignes données par la préfecture, ont été achetées **4 cuves de récupération** des eaux de pluie :

- 2 cuves de 5 000 L
- 2 cuves de 1 000 L

PASSEPORT ET CNI

Les passeports et cartes nationales d'identité ne sont plus établis par la commune de Saint-Julien.

Pour savoir où s'adresser :
passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee

DÉMATÉRIALISATION

Une connexion sur le site de la mairie est disponible pour la dépose des déclarations préalables, des permis de construire...

NOUVEAU SITE

Le site de la mairie fonctionne :
www.mairie-saint-julien69.fr
Vous pouvez y trouver divers renseignements, n'hésitez pas à le consulter.

DISPOSITIF MA SÉCURITÉ

Ma Sécurité : un nouveau site dédié à la sécurité des citoyens

« La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches », tel est le slogan du nouveau site « Ma Sécurité ». Né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales, il devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure. La gendarmerie et le site moncommissariat.fr sont désormais regroupés sur un site unique : **masecurite.gouv.fr**.
Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation. Depuis mars 2022, l'application « Ma Sécurité » disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site « Ma Sécurité » élargit depuis 2023 les services de l'application.

Un panel complet de services

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

Démarches en ligne

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
- Signaler un trafic de stupéfiants (Stup) ;
- Signaler un rodéo ;
- Pré-plainte en ligne ;
- Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE) ;
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
- Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- Stop-djihadisme.

Page d'accueil du site

Fiches pratiques

Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc.

Outils en ligne

Trouver mon point d'accueil

Cet onglet vous permet de prendre directement rendez-vous avec le service de proximité le plus proche de chez vous : il vous suffit de saisir votre code postal ou de vous géolocaliser sur la carte.

Informations locales

Cette rubrique recense pour vous toutes les informations locales utiles de votre département.
Enfin, « À la une » vous propose l'actualité du site et de la sécurité.

À savoir : Comme le faisait l'application, le site vous propose un espace de dialogue instantané : « J'échange avec un policier ou un gendarme ».

Ce tchat est disponible 24h/24 et 7j/7 pour communiquer en direct avec un gendarme ou un policier qui répond à toutes vos questions et vous accompagne pour trouver la solution la plus adaptée. Pour lancer le tchat, il suffit de renseigner votre ville ou votre code postal.

En cas d'urgence

PRATIQUE
masecurite.gouv.fr

VIVRE ENSEMBLE

Quelques règles de savoir vivre à appliquer pour respecter son village et son voisinage !

L'enlèvement des ordures ménagères

Les déchets relevant de la collecte en porte à porte doivent être présentés la veille au soir du ramassage et non déposés dans la nature... Les poubelles vides doivent être retirées de la voie publique le jour même de la collecte.

Les bruits gênants sur la voie publique

Sont interdits de jour comme de nuit : l'emploi d'appareil de diffusion sonore, l'utilisation de pétards et autres pièces d'artifice, la circulation des véhicules à moteurs de tous types dont l'échappement ne serait pas conforme à la réglementation en vigueur.

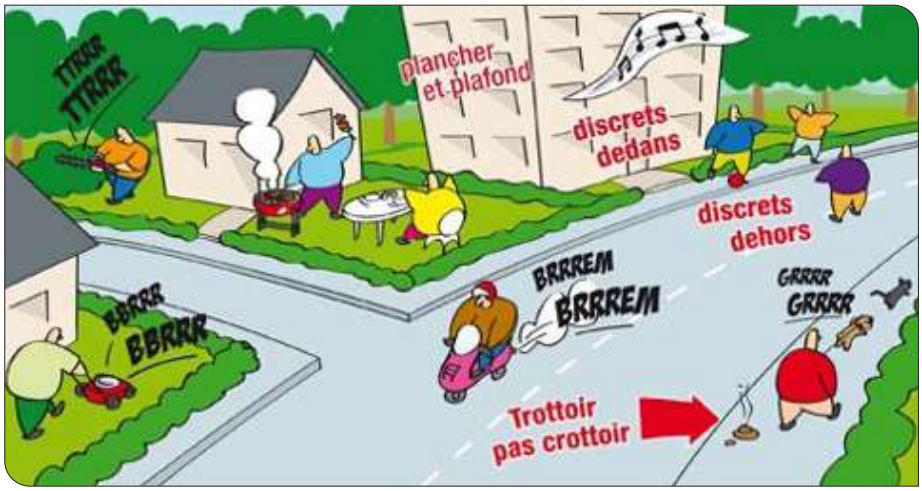

Les travaux extérieurs

Ils sont autorisés en semaine : de 8h30h à 12h et de 14h30 à 19h30 : le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h (arrêté préfectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015).

Les professionnels sont quant à eux autorisés à effectuer des travaux, de 7h à 20h, sauf les dimanches et jours fériés, exception faite aux interventions urgentes d'utilité publique qui peuvent, elles, survenir à tout moment. Des dérogations peuvent être accordées aux agriculteurs en cas d'urgence.

Les feux

Les feux dits de jardin (brûlage à l'air libre de déchets verts) sont totalement interdits. Il est demandé de privilégier le compostage ou de choisir le transport à la déchetterie.

Les animaux domestiques

Les déjections des animaux, en particulier des chiens, doivent être ramassées immédiatement afin de n'engendrer aucune gène ni insalubrité préjudiciable aux autres habitants. Des « toutounettes » sont installées dans le village...

La circulation des piétons

Les trottoirs doivent être accessibles sans difficultés, il convient donc de ne pas y stationner et de veiller à élaguer régulièrement les haies et arbres qui peuvent envahir l'espace public.

Les priorités

En agglomération et sans marquage au sol, la règle à appliquer est celle de la priorité à droite. La zone 30 étant un espace partagé une vigilance particulière doit être accordée aux piétons.

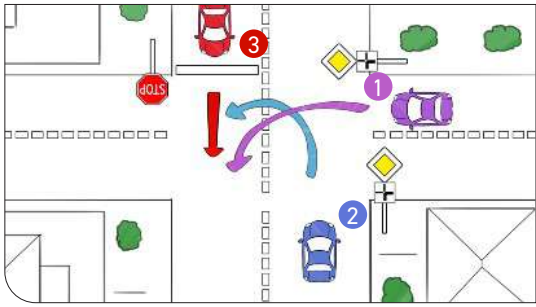

Collecte des déchets

ÉCOLE

Une école investie dans la transition écologique. Depuis 2 ans maintenant, l'école guide les élèves dans une réflexion écologique. En 2022-2023 l'étude s'est portée sur la biodiversité végétale du village.

Tout d'abord, comme chaque année, les élèves ont ramassé les déchets dans les rues du village.

Fleurissement du village

De plus toutes les classes ont participé au fleurissement en lien avec le comité de fleurissement de Saint-Julien et ont poursuivi la création du jardin de l'école. Ces activités permettent aussi un partage entre petits et grands et développent l'entraide entre élèves.

Entraide

Botaniste

Grâce à l'intervention d'un botaniste, M. Dubois, les enfants de la Petite Section au CE2 ont pu créer un herbier avec la végétation existante aux alentours de l'école et les CM1-CM2 ont mis en place une démarche scientifique pour comprendre les besoins d'une plante et les interactions entre chaque espèce.

Pour illustrer tout ce travail, l'ensemble des classes s'est rendu sur l'île Barlet située sur le Rhône à Vienne afin d'y observer in situ la biodiversité (les plantes, les animaux, les abeilles, le cycle de l'eau).

Île Barlet

Enfin les enfants ont présenté un conte musical « la planète verte » évoquant le réchauffement climatique et l'espoir d'un changement.

Chorale - La planète verte

Fort de cette expérience, cette année l'école poursuivra ce travail en accentuant ses recherches sur les animaux avec pour ambition une classe découverte dans le Vercors sur 3 jours et tentera d'obtenir le label Éco-École.

En parallèle, l'école Claude Bernard participe aux activités sportives au sein de l'USEP (Union Sportive Enseignement du Premier degré) en organisant 4 rencontres dans l'année avec les écoles du secteur du Beaujolais et les élèves de CP-CE1 se rendent au Nautile une fois par semaine sur un trimestre pour apprendre à se déplacer dans l'eau.

USEP

USEP maternelle

FLEURISSEMENT

L'équipe habituelle composée de membres du conseil et de bénévoles a cette année encore bien œuvré pour embellir notre village... Mais pour 2023, le comité de fleurissement a été heureux de faire participer les enfants à cette expérience et il laisse la plume à un des enseignants de l'école pour écrire cet article. Différentes actions ont été menées tout au long de l'année. Ce projet est l'un des volets venant alimenter le projet d'école sur l'environnement.

Fleurissement de la place Claude Bernard

Le 21 novembre 2022, les élèves ont participé à leur première matinée de plantations, en partenariat avec le comité de fleurissement de Saint-Julien. Tous les élèves de l'école ont participé, classe après classe, au regarnissage des bacs de plantations fleuries, situés sur le stade et devant l'école. Ils nous ont offert un hiver et un printemps plus colorés, grâce aux pensées, myosotis, giroflées, et autres bulbes, plantés ce jour-là. Des personnes du comité de fleurissement étaient présentes aux côtés des enfants pour les aider, les conseiller. L'entretien des végétaux plantés a également été réalisé par les enfants de maternelle, venus prêter "main-forte" à Michaël.

Les Petits prêtent main forte à Michaël

Beau résultat printanier

En mars et avril, dans 3 classes, les élèves ont semé cosmos, zinnias, œillets d'Inde... Les repiquages, aidés par la classe de CM, ont permis de produire, au final, 240 plants d'œillets d'Inde, 60 plants de zinnias, et 75 plants de cosmos. Il a fallu les protéger des escargots, des intempéries et bichonner les plantes jusqu'au grand jour de mise en place.

Les semis

Le 11 mai, accompagnés des bénévoles du comité, tous les enfants de l'école ont participé à l'arrachage des bulbes. Ils ont désherbé, amendé, mis en place les nouvelles fleurs pour l'été. Cela représente la collaboration de 105 élèves, 4 enseignants, 3 AESH, 1 ATSEM, et 4 bénévoles du comité de fleurissement, accompagnés de l'agent technique municipal chargé des espaces verts. Le désherbage, la coupe des fleurs fanées, se sont poursuivis jusqu'aux congés d'été par les plus jeunes. L'arrosage, a été effectué par Michaël avec l'eau des récupérateurs.

Le surplus de plantes a été redistribué au comité de fleurissement pour être mis en place dans les massifs et bacs de la commune.

Les objectifs de ce grand projet sont pour les élèves, de comprendre la biodiversité, et les besoins des plantes, mais aussi continuer d'apprendre à respecter les plantations, et apprécier à sa juste valeur, le travail effectué pour fleurir la commune.

Coopérer entre élèves et entre générations a été aussi très formateur. Cela reste une expérience riche d'enseignement pour chacun.

Notez que lors du repiquage d'automne, des bacs de plantation d'herbes aromatiques ont été mis en place sur le stade. Ces herbes sont à la disposition de tous. N'hésitez pas à leur rendre visite pour cueillir un brin de menthe, de la ciboulette, de l'origan, de la sauge, de l'oseille pourpre, du romarin, du thym, des plantes d'absinthe, pour égailler votre cuisine et vos papilles !

Opération repiquage

RENDEZ-VOUS AVEC NOS AÎNÉS

Et non ce n'était pas un poisson d'avril, le choix de la date du **1er avril** pour l'organisation annuelle du repas des aînés !

Seule la décoration des tables et les menus ont gardé ce thème...

Le traiteur David Bordet et notre pâtissier local Cédric Thomas nous ont régalés et l'animateur Thierry Relachon (BLS Events) a mis une ambiance certaine tout au cours de cette journée. Sketches, danses, chants se sont succédés et tout le monde a bien profité de ce moment convivial partagé.

Le 16 décembre, des bénévoles et les membres de l'équipe municipale ont rendu visité aux aînés pour un second moment partagé, ponctué d'échanges divers et parfois de souvenirs, au grand plaisir de tous. Un petit cadeau de fin d'année leur a été remis.

AMASIE

Aide à la personne

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile, l'association AMASIE, face à une difficulté financière grandissante, a lancé un appel au secours lors d'une assemblée extraordinaire pour alerter l'opinion sur la situation d'un secteur au bord de la rupture.

Commencé après COVID, le déficit tant financier que de personnel ne cesse de croître ce qui compromet la continuité des services rendus.

Cette situation est d'autant plus tragique que la plupart des associations du même type rencontrent les mêmes problèmes, et elle est d'autant plus regrettable qu'aujourd'hui, il est souhaitable de garder nos aînés le plus longtemps possible à domicile. Si rien n'est fait, nous risquons de vivre des situations dramatiques.

Bien qu'enrichissant, le métier n'attire plus. Un salaire trop bas, un manque de reconnaissance des aidants font que les associations peinent à recruter. Elles ne peuvent donc pas répondre aux demandes de plus en plus nombreuses par manque de personnel.

AMASIE met un point d'honneur à assurer une continuité dans le service, un aidant gère la même personne tout au long de sa vie, ce qui permet de rassurer les personnes dépendantes et de créer des liens très forts.

Malgré toutes ces difficultés, le personnel fait preuve d'un engagement sans faille et reste mobilisé et attaché à son métier et à la relation qu'il entretient avec les personnes aidées. Le risque aujourd'hui est de surcharger le personnel et, au final, de le faire fuir.

Nous espérons qu'une solution sera trouvée.

CCAS

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'il existe au sein de la commune, un établissement public en charge de l'action sociale, porté par la mairie, dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Alors n'hésitez pas ! Si vous êtes en difficulté financière, si vous avez besoin de conseil ou d'informations sur les droits, les aides, le CCAS est à votre écoute.

Lors de la réunion du 12 octobre, les membres du CCAS ont décidé de proposer aux séniors de 65 ans et plus, un certain nombre d'activités : la sécurité routière pour se déplacer dans les meilleures conditions et rester mobile, la prévention des chutes, la prévention des risques et dangers liés à Internet ou autre malveillance, la sensibilité visuelle.

Les ateliers s'échelonneront jusqu'en 2024.

Si vous êtes intéressé, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

LE MOUSTIQUE TIGRE

C'est le moment d'appliquer les bons gestes pour supprimer les gîtes larvaires... Les œufs pondus à l'approche de l'hiver écloront au printemps prochain ! Continuez de neutraliser les zones de ponte ! Ranger les jardins et les balcons, enlevez ou sablez les coupelles, protégez les récupérateurs d'eau avec des voiles anti-insectes bien installés, curez les chéneaux, gérez les regards et les descentes de chéneaux.

C'est aussi le moment de préparer la saison prochaine : prévoyez les travaux de réaménagement ou d'adaptation pour éviter les petits contenants d'eau qui stagnent pendant plus d'une semaine (gîtes larvaires).

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les mairies ont pour obligation de tenir un registre dans lequel sont recensées toutes les personnes fragiles et vulnérables*.

Pour nous permettre d'actualiser ce registre, et prévoir tout dispositif nécessaire, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres, **nous vous recommandons de vous inscrire** auprès du secrétariat de mairie.

Cette inscription est volontaire.

Un certain nombre de renseignements nous sont nécessaires afin de permettre aux services compétents de prendre rapidement contact avec vous, en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte.

Vous pouvez également demander le questionnaire en mairie ou le télécharger sur le site de la commune et le retourner à la mairie.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier par la mairie de Saint-Julien. Cela permettra de prendre contact avec les personnes concernées en cas de risques.

Conformément à la loi, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat de mairie.

**âgé(e) de 65 ans et +, ou de + de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail, ou reconnu(e) handicapé(e) avec le bénéfice d'une allocation adulte handicapé (AAH), une pension d'invalidité, et toute autre allocation liée au handicap, et résidant à domicile.*

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Forts de leur succès au dernier trimestre 2022, il a été convenu avec l'Agglo de renouveler les ateliers, entièrement gratuits pour les participants.

Deux sessions ont donc été programmées sur 2023 : une première session de cinq séances, du 12 janvier au 23 février, une deuxième de 10 séances a été mise en place cette fin d'année, du 21 septembre au 7 décembre.

Chaque jeudi après-midi (hors vacances scolaires), durant deux heures, les conseillers numériques délégués par l'UDAF proposent des ateliers pour prendre en main "smartphone", tablette ou ordinateur, ils s'adaptent et répondent aux demandes qui leur sont faites.

Les cours ont été étudiés pour être progressifs, au rythme des apprenants, qui sont ravis de se retrouver avec d'autres personnes, chaque semaine, dans une ambiance chaleureuse, de partage et d'entraide.

Malgré une certaine réticence chez certaines personnes ou même une gêne de ne pas connaître le fonctionnement en démarrant les ateliers, les stagiaires développent leurs compétences.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour en savoir plus.

ALTE 69

L'ALTE 69 accompagne les particuliers dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables. Ce service d'intérêt général est gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial. Il est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités du Rhône. L'ALTE 69 est membre du réseau national FAIRE.

Les conseillers énergie-climat de l'ALTE 69 vous :

- procurent des évaluations simplifiées de la consommation énergétique de votre habitat,
- présentent les techniques et matériaux accessibles sur le marché, guident dans vos choix d'investissement,
- orientent, si nécessaire, vers les organismes, bureaux d'études et entreprises en vous fournissant des listes de professionnels qualifiés,
- apportent des informations financières, fiscales et réglementaires (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro,...),
- mettent à votre disposition les documentations, guides pratiques et fiches techniques...

PRATIQUE

Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône
14, Place Jules Ferry 69006 Lyon
contact@alte69.org
www.alte69.org/fr
+33 (0)4 37 47 96 08

Vallée du Marverand, entre collines, forêts et vignes

CÔTÉ SPORT

Randonnée municipale

Comme chaque année, le dernier dimanche d'avril la municipalité de Saint-Julien organise une randonnée pédestre. Cette année le date prévue était le 30 avril, et donc au milieu du week-end prolongé du 1er mai !

Inquiétude... Si les gens partent nombreux plus loin et pour trois jours, nous risquons de n'avoir que peu de participants !

Que prévoir ? Des ravitaillements pour 400 personnes comme les autres années... Moins... La décision est prise : on en reste à nos prévisions habituelles.

Surprise ! Malgré un temps mitigé, les premiers participants arrivent vers 7h30. Tout au long de la matinée c'est l'affluence. Et pour nous un bilan au-delà de toute espérance : 554 participants (103 sur le parcours de 8 km, 221 sur celui de 12 km, 194 sur le 19 km et 36 sur le 24 km)...

Une participation inattendue !

Nos concitoyens seraient-ils devenus très sportifs ou bien est-ce que ce sont nos superbes paysages et nos nombreux ravitaillements qui attirent les marcheurs des environs ? En tout cas, journée marathon pour les organisateurs tant à l'accueil qu'au réapprovisionnement pour que tous les participants puissent avoir quelque chose sur les stands de ravitaillement.

À l'arrivée soupe à l'oignon et assiette garnie

Après l'effort le réconfort !

AGENDA
Randonnée municipale
28 avril 2024

Marathon International du Beaujolais 2023

Pour la 19e édition du Marathon International du Beaujolais, une des courses organisées a une nouvelle fois traversé notre commune ce samedi 18 novembre.

Des coureurs de semi-marathon

Bénévoles de la commune

Les coureurs du semi-marathon (21km) ont parcouru les routes de Saint-Julien depuis la Croix du Bois jusqu'au château de Talancé, en traversant le Tremble, fief de l'association de trailers locaux des Raisins du Trail, puis en prenant la direction de la route du Colombier. Une équipe de bénévoles de la commune s'était une nouvelle fois rendue disponible pour assurer la sécurité des coureurs sur les routes empruntées. Merci à eux !

Info trailer

Un parcours balisé de trail est en cours de création dans notre secteur. Sous l'impulsion de la mairie de Salles-Arbuissonnas, celui-ci traversera les communes de Salles, Blacé, Saint-Julien, Montmelas Saint-Sorlin, Vaux-en-Beaujolais et Le Perréon. Deux parcours sont à l'étude, le premier d'une distance d'une quinzaine de kilomètres et le deuxième pour les coureurs un peu plus endurants d'environ vingt-cinq kilomètres.

AGIVR

Projet innovant d'une maison de campagne dans le village de Saint-Julien

Cette maison de caractère, en pierres dorées, prend des reflets toscans sous le soleil. Elle appartient à notre association suite à un legs, elle a d'abord accueilli une annexe de notre CAT de Villefranche avant l'ouverture de notre CAT sur Belleville. Elle est ensuite restée vide avant d'être rénovée sur tout le rez de chaussée pour accueillir des personnes en situation de handicap avec une orientation maison d'accueil spécialisé.

Puis l'Agence Régionale de Santé nous a demandé de déménager ces personnes vers un lieu mieux adapté pour leur handicap et notamment pour leurs soins, ce que nous avons fait en rénovant nos structures sur la commune d'Anse. Dès leur départ en 2019, nous avons utilisé ce lieu pour accueillir des personnes en situation de handicap avec une orientation travailleurs handicapés le temps de la réhabilitation de leurs logements sur Villefranche.

Ce bâtiment sera libre en septembre 2024

La situation géographique idéale, l'accueil bienveillants des villageois habitués à vivre avec des personnes différentes, ce patrimoine immobilier remarquable nous ont conduits naturellement à réfléchir à un nouveau projet dans ce lieu.

Le département du Rhône est dépourvu d'un lieu dédié aux aidants et notre association, par la connaissance de son territoire, sait le besoin de répit des familles aidantes. C'est donc tout naturellement que nous avons travaillé à une maison de campagne qui serait un lieu dédié en priorité à l'accueil aidant/aidé, avec l'ensemble du cercle familial.

Vue de l'aménagement possible du second étage

Un lieu pensé comme un gîte, une maison de famille, qui promeut le beau, le chaleureux, l'adapté. Il doit être simple d'accès sur le plan administratif, pour ne pas apporter de la surcharge mentale à des familles déjà très éprouvées. Le fonctionnement de la maison de campagne devra trouver un équilibre entre un séjour de vacances en famille avec la découverte de la richesse de notre territoire, le Beaujolais des crus, le Beaujolais vert, aux portes de la grande métropole lyonnaise et un accompagnement spécialisé de l'aidé permettant d'accueillir les familles quels que soient leurs besoins et leurs singularités.

À la maison de campagne, on pourra :

- Faire son repas dans une cuisine partagée, mais aussi se faire livrer ;
- Avoir accès à des coins détente, tisanerie, lecture à chaque étage de la maison, mais aussi à un jardin bucolique sécurisé ;
- Faire la sieste sous les arbres ou dans sa chambre ;
- Profiter de l'emplacement aux pieds des vignes pour des balades en plein air ;
- Profiter des soirées détente, d'échanges, de « pair-aidance » avec les autres familles en vacances ;
- Prendre du temps pour soi.

Bref, se réapproprier sa vie et se créer des souvenirs de vacances.

Et tout cela est possible si le proche aidé :

- Se trouve dans un environnement, un lieu sécurisé ;
- Est accompagné dans les actes de la vie quotidienne par un professionnel avec une continuité des soins si nécessaire ;
- Participe à des médiations proposées par les professionnels de la maison de campagne.

Cette organisation permet un accompagnement sur-mesure, à partir du souhait de l'aidant et de ce qu'il s'autorise à « lâcher ». Les prestations proposées visent à accéder à une bulle d'air, pour chacun des membres de la famille : parents, fratrie, et proches.

Nous avons fait travailler les professionnels de la plateforme d'aide aux aidants : *Ressources et vous* et un architecte pour valider la faisabilité architecturale. C'est chose faite. Possibilité de créer 6 chambres par niveau sur deux niveaux soit 12 chambres avec à chaque étage des espaces de convivialité. Un rez-de-chaussée pensé pour la vie quotidienne, avec des espaces ouverts sur le parc.

Ce projet innovant de Maison de Campagne est au croisement de séjours touristiques adaptés en milieu ordinaire pour tous les aidants quels que soient l'âge, le handicap et le lieu de résidence, du social et du médico-social pour répondre aux besoins des aidants en accueillant avec ou sans eux, leur proche en situation de handicap.

PORTRAIT D'UN JEUNE VITICULTEUR DE SAINT-JULIEN

Tristan, enfant de Saint-Julien au hameau de Ribérolles, est né en 1994.

Tristan et ses haies - automne 2023

Ayant apprécié lors de petits jobs d'été le travail d'entretien des espaces verts, il décide après l'obtention de son BAC de s'orienter vers un BTS « Aménagement paysager » à Dardilly. Le travail qui se présente à lui le déçoit, il ne se sent pas à l'aise dans cette profession, pas en accord avec sa conception d'une autre agriculture, avec ses convictions profondes. Il décide alors de marcher sur les traces de Pierre Rabhi, figure représentative de l'agroécologie.

Il se réoriente et part dans le Jura, à Montmorot, où il obtient un second BTS viticulture-œnologie en agriculture biologique. Il fait son apprentissage dans les coteaux du lyonnais, au domaine de Prapin, qui compte 12 ha en bio et en biodynamie. Puis il travaille 4 ans dans le Beaujolais au domaine Saint-Cyr, à Anse, qui compte 23 ha qui a aussi développé la biodynamie.

Vitiforesterie 2023

Germe alors l'idée de s'installer et de créer son exploitation... Malheureusement le COVID ralentit ses projets. En 2021, il reprend 3 ha de l'exploitation de son oncle qui étaient voués à l'arrachage. Sur une parcelle déclarée expérimentale auprès de l'ODG, il pratique l'agroécologie. Cette technique implique de planter des haies autour des vignes, de planter des arbres, de laisser un enherbement naturel, d'utiliser des engrais verts afin d'assurer la conservation d'un sol vivant. Cela permet de lutter contre l'érosion et de laisser la terre fertile sur place.

Vignes - printemps 2022

De même, il applique une méthode différente pour la taille, appelée taille Marceau (il ne taille pas de bois de 2 ans que ce soit en gobelet ou en cordon), afin de rendre la plante plus résistante. Il ne laboure pas sur cette parcelle, effectue un fauchage tardif. Il joue sur plusieurs leviers pour réussir à s'adapter au changement climatique.
Retrouver le rendement d'autrefois demandera 7 ans.

Actuellement il travaille seul et a fait le choix d'un circuit de commercialisation court et responsable. Mais il croit en ses choix et envisage, si sa vigne évolue bien, de replanter de nouvelles vignes sur 2 ha et demi environ.

Préserver l'homme et son environnement est une nécessité pour la pérennité de notre terroir.

Récolte Consoude

Bouteilles Aux Arbres Poitier

VIE ÉCO-NOMIQUE

VITICULTEURS

Aubry Michel	377 rue du Cep 04 74 60 55 80
Bouchacourd Daniel	106 rue du Lavoir 04 74 60 52 81
Benier Xavier	438 chemin des Côtes 04 74 67 55 56
Cave Cooperative Beaujolaise	45 rue du Cep 04 74 67 57 46
Coudurier Bernard	110 chemin des Eglantiers 04 74 60 51 02
Domaine De Montverrier - Legrand Gérard	434 route de Plantigny 04 74 67 42 84
SARL Les Duperray	« Bel Air » - Blacé 04 74 67 53 24
GFA Château Du Germain - Dominique Peiron	301 chemin des Côtes 06 82 07 31 65
Gobet Laurent	25 chemin de la Roche 04 74 60 52 24
Mathon Julien	87 chemin de la Roche 04 74 67 52 76
SCEA Les Grandes Terres - Roche De La Rigodiere Eric	431, chemin de la Croix Marpaud 04 74 67 55 81 (tél et Fax)
Trichard Thierry	7 route de Colombier 04 74 60 51 11

GÎTES ET CHAMBRE D'HÔTES

Château de Jonchy (gîtes) Carole et Thierry des Garets contact@chateaudujonchy.com	1195 route des Vignes 04 74 67 53 36 09 74 44 90 96 (fax)
Château de Colombier (chambres d'hôtes) Jean Lechere (avril à octobre)	291 route du Colombier 06 66 02 54 58
Château d'Espagne (gîtes) Antoine Verdiere chateaudespagne@gmail.com	301 route de Riberolles 06 89 79 48 89
Le Domaine du Lakey (gîte) Isabelle Fargeot	373 allée des Écureuils 06 45 63 46 34
Le Vieux Pont (chambres d'hôtes) Jean-René Collinot	55 route des Vignes 06 12 49 66 52
Les chambres de Kate (chambres d'hôtes) François Friess	1032 route des vignes 06 08 77 01 82
Les Plaisances (chambre et table d'hôtes) Anna et Daniel Bouchacourd bouchacourd.daniel@neuf.fr	106 rue du Lavoir 04 74 60 52 81 06 76 44 06 33
Pivoines (chambre d'hôte) Claire Vallon-Hugueny	282 montée de la Poste 06 28 74 18 91

ARTISANS

Boulanger, pâtissier, journal Le Progrès, Point vert Les 3 petits bannetons - Thomas Cédric et Astrid	2083 route du Beaujolais	04 74 67 57 12
Carrelage - Entreprise ARTS et CARREAUX Dahoui Allan	115 route des Vignes	06 42 04 62 31
Carrelage, faïence, dallage Piguet Gérald	260 chemin de La Tour	06 12 38 36 99
Charpente, couverture, zinguerie Dufour Joël	2347 route du Beaujolais	04 74 60 55 69
Chauffage, sanitaires, énergies renouvelables, climatisation Entreprise Désigaud-Énergie	22 Impasse des Vignes	06 63 55 96 59
Coiffure hommes, femmes - Inven'tifs coiffure Morateur Agnès	2048 route du Beaujolais	04 74 68 14 66
Commerce multiservices - Journal Le Patriote, point relais Chapelle Christophe	2059 route du Beaujolais	09 83 55 47 02
Débosselage Seb débosselage Fayard Sébastien	5 route des Vignes	06 01 71 19 11
Dépôt, vente et entretien de bateaux / vente pièces et accessoires Berney loisirs	2349 route du Beaujolais	06 75 20 13 99
Design de patrons de couture, mode et vêtements à créer soi-même Ivanne.s	Route du Beaujolais	www.ivanne-s.fr
Electricité générale Berney Yves	332 chemin de la Tour	04 74 68 08 02
Electricité générale Dufour Anthony	706 route du Chambély	06 33 03 65 95
Electricité - Entreprise AQUALIGHT Rivas Pierre	2472 route du Beaujolais	04 74 07 06 94
Electromécanique Momet Vincent	814 route de la Croix du Bois	04 74 67 58 51
Formation Guillarme Christian	120 montée des Cerisiers	04 74 67 52 06
Formation bureautique / Maintenance informatique Thenon Rudy		06 66 24 08 47 Rudy.thenon@outlook.fr
Formations financières Pairformens	25 montée des Cerisiers	04 74 62 24 55
Julienoise de ramonage Fromont Sylvain	319 rue du petit Chatenay	06 50 27 66 11
Mécanique, carrosserie, peinture, vente véhicules neuf et occasion Inov'auto	304 route du Beaujolais	04 74 62 18 93
Menuiserie Rabilloud Thierry	32 rue du Grenouillard	04 74 60 55 27
Paysagiste, entretien espaces verts, élagage, travail de la vigne Geoffray Yoann	70 route des Vignes	07 71 23 86 10
Photographe Alonso Christophe	1 voie du Tacot	06 79 96 85 26
Photographes Cast Lucy / Cast Frédéric	lucycast.photographe@gmail.com frederic.cast.photographe@gmail.com	07 76 54 53 17 06 99 84 76 58
Plomberie, chauffage, climatisation et sanitaire Mallet Johan	johan69400@outlook.fr	06 37 61 62 00 (en priorité) 06 08 07 56 09
Restaurant Les Moblots Nicolas Guigui	2047 route du Beaujolais	
Sté de Consulting, Expert en Achats et Commerce - Entreprise LID Laborde Christian	146 route du Musée	06 09 17 34 18
Terrassement, VRD, assainissement, sondage géotechnique Deville Arnaud	4093 route de Longsard	07 67 80 76 20
Vitrerie, miroiterie Lafond Jean-Paul	4131 route de Longsard	04 74 62 02 02

VIE INTER-COMMUNALE

À l'ombre des arbres du parc, les familles ont manipulé et profité des explications de nos médiateurs

LE MUSÉE CLAUDE BERNARD À LA LOUPE !

En 2023, le musée Claude Bernard renoue avec son public et continue plus que jamais à sensibiliser petits et grands aux mystères de la science.

Tout au long de l'année, l'équipe des musées de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est attachée à proposer une programmation variée, dans l'objectif de rendre inspirante la rencontre entre le public et les sciences : ainsi des jeux d'enquête, des ateliers scientifiques, un bar à expériences, et des visites guidées ont permis de créer de véritables moments de partage.

À l'automne, **deux rendez-vous incontournables** ont drainé un public nombreux, avide d'échange et curieux de tout. Ainsi, des visites, des ateliers d'observation, de manipulation, des jeux quizz et des dégustations ont ponctué les Journées Européennes du Patrimoine (3e week-end de septembre) et la Fête de la Science (1er week-end d'octobre) où respectivement 250 et 300 visiteurs ont été accueillis. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À l'heure où nous écrivons cet article, plus de 6 000 personnes ont déjà franchi la porte du musée en 2023.

Une exposition temporaire plébiscitée par le public

L'exposition *Microbia, à la rencontre des mondes invisibles*, a été couronnée de succès, tant par la fréquentation de l'exposition que par les retours enthousiastes du public.

Des petits et des grands fascinés par l'observation du monde microscopique, Exposition Microbia 2023

Cette exposition, où se mêlaient contenus interactifs, observations du vivant et manipulations ludiques, a été très appréciée par les visiteurs de tous les âges. Elle leur a permis de découvrir l'immensité, la complexité et la diversité du monde microscopique dans un décor très immersif.

Près de mille visiteurs ont ainsi pu admirer l'exposition qui s'est tenue du 9 juin au 17 septembre.

Sensibiliser les jeunes aux sciences, une priorité

La fête de la science a rencontré un vif succès. Ici notre médiatrice explique les mystères de la fermentation alcoolique

Le 30 juin 2023, les élèves de Saint-Etienne des Oullières et l'école Jean Macé de Villefranche ont présenté le résultat de leurs travaux de recherche

Parmi les axes de développement privilégiés du musée, figure l'éducation des jeunes. Ainsi quatre-vingt-dix classes ont été accueillies au musée Claude Bernard sur l'année scolaire 2022-2023 soit 1 785 élèves de la maternelle au lycée.

Tout au long de l'année, les élèves sont amenés à découvrir le personnage de Claude Bernard à travers des visites contées, des visites guidées, et bien sûr, à s'initier à la démarche expérimentale à travers des ateliers scientifiques aux thématiques variées.

En 2023-24, l'équipe de médiation du musée porte le projet Savanturiers, un projet de recherche basé sur la démarche expérimentale et accompagné par un chercheur. La classe de CM1-CM2 de l'école Claude Bernard de Saint-Julien participera à cette belle aventure autour de la thématique de l'eau.

Cap sur 2024 !

En 2024, le musée ne vous propose pas une mais deux expositions temporaires !

La première abordera le sujet très actuel de l'eau.

La seconde traitera de la géologie du Beaujolais, une exposition proposée par le Géoparc Beaujolais, à découvrir dès le 1er septembre.

Au-delà de nos expositions et bien que le programme ne soit pas complètement bouclé, nous pouvons d'ores et déjà vous donner les grands rendez-vous de 2024 :

- **Le vendredi 15 mars à 20h** en compagnie de l'ensemble Cordes en Calade et à l'occasion de la semaine du cerveau, venez profitez d'une conférence concert Mélodie pour un neurone, gratuit et ouvert à tous
- **Le dimanche 7 avril,** venez enquêter au musée dans notre Cluedo Géant
- **Le samedi 18 mai,** retrouvez le bar à expérience pour une nuit des musées haute en couleurs

Sans oublier les ateliers famille, les conférences, les manifestations dans le parc.

Pour en savoir plus, abonnez-vous à notre page Facebook et Instagram ou inscrivez-vous pour recevoir notre newsletter.

Remerciements

Le musée Claude Bernard est un établissement géré par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Outre une belle équipe dynamique et investie, il peut compter sur le soutien fidèle de nombreux partenaires que nous souhaitons ici remercier, à commencer par les Amis du musée Claude Bernard pour l'accueil des visiteurs et les visites guidées de la maison natale, l'Association Claude Bernard pour l'organisation des conférences et les actions pédagogiques à destination des scolaires, mais aussi la mairie de Saint-Julien qui répond toujours présente à nos diverses (et nombreuses) sollicitations.

Nous remercions également tous les visiteurs qui nous ont fait confiance et qui ont découvert ou redécouvert le musée, et nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour une nouvelle saison.

QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?

La Communauté d'agglomération double ses aides à l'achat d'un vélo

Plan vélo

Le Plan vélo lancé en 2022 vient de franchir une nouvelle étape. En un peu plus d'un an, près de 460 habitants ont bénéficié de l'aide de la Communauté d'agglomération pour s'équiper d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique, soit près de 90 000€ d'aides octroyées et un effet levier pour les vélocistes locaux.

Forte de ce succès, la Communauté d'agglomération a décidé de doubler ses aides.

Le dispositif est maintenant accessible pour 2 personnes par foyer contre une précédemment. Il vous est désormais possible de bénéficier d'une aide de 200€ pour un vélo traditionnel, d'une aide de 200€ pour un kit d'électrification à installer sur un vélo traditionnel, et d'une aide de 500€ pour un vélo à assistance électrique.

Depuis sa mise en place, 10 habitants de Saint-Julien en ont bénéficié. Les vélos doivent être achetés auprès d'un vendeur professionnel implanté sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

PRATIQUE

www.agglo-villefranche.fr

Un accompagnement pour réduire vos coûts énergétiques

Rénovation énergétique de l'habitat

La Communauté d'agglomération accompagne tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : vous aider à réduire les consommations dans les logements les plus énergivores.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA renseignent et accompagnent gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie, quelles que soient leurs conditions de revenus : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.

PRATIQUE

Sanchez Julie
06 13 75 11 33
j.sanchez@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr

Les relais petite enfance itinérant vous sont ouverts

Petite enfance

Saint-Julien fait partie des 6 communes couvertes par le premier Relais Petite Enfance Itinérant géré par la Communauté d'agglomération. Celui-ci se déplace de commune en commune par demi-journées de 8h30 à 11h30. Ce relais offre des temps collectifs à destination des enfants avec des jeux libres ou des animations, leur permettant les découvertes, l'acquisition de l'autonomie et la socialisation en groupe.

C'est également un lieu ressource pour les assistantes maternelles qui leur permet de sortir de leur isolement grâce à des temps d'échanges, d'information et de formation.

Ce relais accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde le mieux adapté à leurs besoins.

PRATIQUE

Un projet, un conseil, une question ?
Flashez le QR Code !

Estimez le potentiel solaire de votre habitation !

Cadastre solaire

Depuis cette année, un nouvel outil est proposé par la Communauté d'agglomération pour encourager le recours aux énergies renouvelables : le cadastre solaire. Grâce à ce dispositif, vous pouvez simuler la capacité de votre habitation à produire de l'énergie solaire qui pourra être transformée en électricité ou en chaleur.

Ce nouvel outil, disponible sur l'ensemble du territoire, a pour but d'encourager le recours aux énergies renouvelables dont l'objectif dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est d'aller jusqu'à 23% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Le cadastre solaire permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation photovoltaïque. Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur www. villefranche-beaujolais.cadastre-solaire.fr et saisissez votre adresse pour consulter le potentiel solaire de votre habitation !

PRATIQUE

Accéder directement au cadastre solaire depuis votre smartphone !

Saint-Julien et la Communauté d'agglomération montrent l'exemple

Valorisation des déchets

La Communauté d'agglomération développe la collecte des biodéchets à l'aide de plusieurs dispositifs en fonction de votre type d'habitation. La solution du compostage partagé a été choisi par la commune de Saint-Julien.

Depuis avril 2023, le nouveau composteur bénéficie aux familles ainsi qu'à la cantine et au boulanger. Le code du cadenas ainsi que les consignes de tri vous seront communiqués pour vous permettre de déposer vos biodéchets dans le bac d'apport, quand vous le souhaitez. Vous pourrez ainsi réduire vos déchets, partager un projet collectif avec vos voisins, et produire un engrais naturel et gratuit. 7 autres composteurs partagés ont également été installés à Villefranche-sur-Saône, Rivolet, Blacé, Vaux-en-Beaujolais et Arnas.

Par ailleurs, à partir de 2024, des composteurs individuels vont être proposés aux usagers avec une maison disposant d'un jardin ou d'une terrasse. L'apport volontaire des déchets alimentaires est également développé grâce à l'implantation de 15 bornes dans plusieurs quartiers de Villefranche-sur-Saône et de Limas.

40 tonnes de biodéchets ont déjà été collectés et valorisés en compost, et 90 bornes supplémentaires seront installées à partir de 2024.

PRATIQUE

Vous souhaitez composter vos biodéchets : collecte.selective@agglo-villefranche.fr

Les « Savanturiers » du musée Claude Bernard

Culture, sciences et jeunesse

En 2023, grâce aux « Savanturiers », projet porté par la Communauté d'agglomération et l'association française pour l'éducation et la recherche, 2 écoles primaires du territoire ont partagé leur projet de recherche expérimentale avec leurs camarades de l'école de Saint-Julien.

La thématique de l'intelligence végétale a été retenue avec une question : les plantes sont-elles capables de résoudre les défis lancés par l'environnement ? Nos apprentis chercheurs ont ainsi présenté leurs expériences et leurs résultats devant un jury.

Véritable pôle scientifique et pédagogique, le musée Claude Bernard poursuit son objectif de sensibilisation du grand public aux merveilles de la science à travers plusieurs temps forts qui auront lieu sur l'année 2024 :

- **Vendredi 15 mars à 20h** - Conférence concert « Mélodie pour un neurone », Cordes en Calade à l'occasion de la semaine du cerveau. Gratuit, ouvert à tous
- **Dimanche 7 avril** - «Cluedo Géant, menez l'enquête...»
- **Samedi 18 mai** - Bar à expériences pour la Nuit des musées
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre** - Journées européennes du patrimoine
- **Samedi 5 et dimanche 6 octobre** - Fête de la Science

VIE ASSO-CIATIVE

Association Claude Bernard

ASSOCIATION CLAUDE BERNARD

L'Association Claude Bernard fête son 5e anniversaire et arrive maintenant à maturité. Avec aujourd'hui plus de 180 membres, dont une vingtaine de Juliénoises et Julienois, le nombre d'adhérents augmente d'année en année. Son ancrage local reste une priorité. Nous sommes persuadés que ce seront les habitants du village et leurs élus qui seront les plus attachés à la promotion et à la reconnaissance de Claude Bernard.

Saint-Julien est le berceau mondial de la médecine moderne et cela en fait un village d'exception.

Nos conférences mensuelles au musée continuent d'attirer une cinquantaine d'auditeurs toujours très satisfaits. Trois thèmes y sont développés qui ouvrent des possibilités à des exposés innovants et passionnants : la vie et l'œuvre de Claude Bernard - les sujets de médecine et de sciences - les sujets locaux et régionaux (voir programme ci-joint).

Nous pouvons maintenant financer la venue de conférenciers de renom depuis Paris ou d'autres villes de France. Ils en profitent pour découvrir le village et son musée et ils repartent en ambassadeurs de notre beau terroir.

Visite du musée par les lycéens

Cette année encore nous avons financé deux cars scolaires afin que des élèves du Lycée Claude Bernard de Villefranche puissent venir découvrir le musée et nous avons aidé le musée lors des Journées de la Science en faisant découvrir aux plus jeunes la beauté de la nature observée à la loupe ou au microscope.

Par ailleurs, comme chaque année, nous avons édité « le Journal de l'ACB ». Il était consacré à la comparaison des deux plus grands biologistes du 19e siècle : Claude Bernard et Louis Pasteur. Il a été distribué chez les commerçants et dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Nos activités ne se limitent pas à des actions sur Saint-Julien. En particulier, nous avons un partenariat fort avec la cité scolaire Claude Bernard de Villefranche. Il s'est traduit, pour la 2e année consécutive par l'organisation d'un « forum des métiers de la santé » qui réunit une centaine d'élèves autour d'une dizaine de professionnels exerçant les principaux métiers de la santé. En outre, cette année, nous avons créé, pour la première fois, un prix Claude Bernard qui viendra récompenser le meilleur travail scientifique expérimental effectué par les élèves de classe de Première.

Nos partenariats avec différentes associations médicales de Lyon se sont concrétisés par l'organisation d'une grande conférence à l'occasion du centenaire de la découverte de l'insuline à la Faculté de Médecine Rockefeller en 2023 et par la programmation d'une nouvelle conférence le 7 mars prochain sur l'intelligence artificielle.

Le forum des métiers de santé au lycée Claude Bernard

Fin d'une conférence au musée

Enfin, nous avons renforcé notre partenariat avec le Collège de France (Paris). Deux professeurs émérites de cette prestigieuse institution viendront donner une conférence avec entrée gratuite au Lycée Claude Bernard le 20 janvier 2024.

Nous avons également invité les archivistes du Collège de France à venir découvrir le musée afin de créer un lien entre ces deux institutions : une première visite très constructive a eu lieu le 28 septembre 2023.

Nous invitons tous les habitants de Saint-Julien à soutenir nos actions en adhérant à l'ACB.

PROCHAINES CONFÉRENCES MENSUELLES DE 15H À 17H AU MUSÉE CLAUDE BERNARD

Les églises romanes du Beaujolais et du Lyonnais
12 janvier 2024 / Christian Furia (Villefranche)

Claude Bernard et la littérature
16 février / Jacques Chevallier (Lyon)

Bio-inspiration : apports de la physiologie comparée aux innovations médicales
15 mars / Claude Duchamp (Lyon)

Le Géoparc du Beaujolais
12 avril / Daniel Paccoud - Villefranche - et Bruno Rousselle (Saint-Jean-des-Vignes)

Le sexe biologique, psychologique et sociétal
25 mai / René Habert (Saint-Julien/ Paris) et Jean-Yves Tamet (Lyon)

AUTRES CONFÉRENCES

La modification du génome humain : Les applications thérapeutiques dans le champ des maladies héréditaires, de certains cancers, de la fabrication de vaccins (Covid)
par le Pr. Alain Fischer (Paris)
Samedi 20 janvier 15h-18h
Lycée Claude Bernard (Villefranche)

La modification du génome humain : Jusqu'où peut-on aller sur le plan éthique ?
par le Pr Pierre Corvol (Paris)
Samedi 20 janvier 15h-18h
Lycée Claude Bernard (Villefranche)

L'intelligence artificielle en santé
par le Pr Bernard Nordlinger (Paris)
Jeudi 7 mars - 18h
Faculté médecine Rockefeller (Lyon)

PRATIQUE

Habert René
association-claudebernard.fr

ASSOCIATION CULTURELLE

L'année a débuté par la traditionnelle assemblée générale en janvier, le COVID n'ayant pas réussi cette année à perturber le calendrier !

Puis, le mardi 2 juin a eu lieu un géoévènement en collaboration avec l'école Claude Bernard et Jean-Claude Dubois, botaniste de la société mycologique et botanique de Villefranche. Le thème était « la biodiversité et l'intelligence des plantes sous le regard des écoliers ».

L'école a exposé le travail réalisé au cours de l'année scolaire, par chaque classe, en partenariat avec la société botanique et le comité de fleurissement dans l'environnement proche de l'établissement.

Parents, enfants et grands parents visitent l'exposition de l'école

Exposition de l'herbier des arbres réalisé par les PS et MS de l'école Claude Bernard

L'association culturelle, quant à elle a présenté une petite exposition sur le sol et le bâti dans le centre du village à proximité de l'école et des exemples de roches rencontrées dans le village.

Le Géoparc Beaujolais a, de son côté, complété la documentation de l'association culturelle par d'autres exemples de roches et des documents explicatifs.

Exposition de minéraux par l'association culturelle et le Géoparc Beaujolais

La soirée s'est terminée par une conférence Jean-Claude Dubois dont le titre était : « La forêt, communication entre les arbres et les autres êtres vivants ».

Conférence de Jean-Claude Dubois

Le samedi 30 septembre, au cours du colloque organisé par l'Académie de Villefranche et du Beaujolais, dont le titre était « Vous avez dit Beaujolais ? » des patoisants de Saint-Julien avec d'autres de Monsols et d'Ampleplus ont interprété deux chants en patois pour illustrer la conférence sur le patois beaujolais, se sont relayés pour tenir le stand sur le patois Beaujolais dans l'exposition et ont participé à l'animation du mâchon qui clôturait le colloque.

Animation du mâchon de la fin du Colloque de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais 30 septembre 2023

Et puis, le 10 novembre a eu lieu la sortie du livre « Saint-Julien d'Hier et d'Aujourd'hui », résultat de trois à quatre années de travail de sept membres de l'association.

Ce livre prend la suite de celui de l'abbé Duplain et nous retrace *« la vie quotidienne, les commerces, l'artisanat, le parler beaujolais et les traditions locales dans le village, les surgissements de la modernité, la naissance du Musée Claude-Bernard... la vie sociale et culturelle d'hier et d'aujourd'hui. Constitué de courts chapitres, agrémenté d'anecdotes et de nombreuses photos, ce livre s'adresse à tous ceux – anciens ou nouveaux arrivants, hôtes d'un jour ou Grenouillards de cœur – qui veulent découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre beau village »*. Il est en dépôt-vente à l'épicerie du village.

Colloque de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais 30 septembre 2023

Julienois et Grenouillards de coeur le 10 novembre pour la sortie du livre

Mme le Maire et six des sept auteurs du livre

Le 8 décembre, une deuxième édition de « lumières de fêtes » a eu lieu...
Cette soirée pour nos Julienois est avant tout une soirée pour les enfants avec poneys, petit train, Père Noël et son traîneau ainsi que de petits sablés et du chocolat chaud.

Mais les adultes n'étaient pas en reste. Vin chaud et soupe à l'oignon et un petit marché de Noël les attendaient ! La soirée s'est terminée par deux concerts avec les élèves du conservatoire.

PRATIQUE

Roubaud Michèle
assoculturelle.saintjulien@gmail.com

LES AMIS DE CLAUDE BERNARD

Après la trêve hivernale, le musée a ouvert ses portes samedi 1er avril sous un soleil printanier.

Le Musée a organisé un Cluedo géant le dimanche 2 avril. L'Association Les Amis du Musée Claude Bernard s'est jointe à cette aventure et s'est trouvée plongée dans les années 30, en costumes d'époque.

Plus d'une centaine de participants devait découvrir le chef du « Gang des Bistouris ».

L'Association continue tout le long de l'année les visites de groupes (Musée et Maison Natale).

Elle participe également :
- à la nuit des Musées,
- aux journées du Patrimoine,
- à la fête de la Science.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez le président : Christian Guillarme.

PRATIQUE

Guillarme Christian
Président
guillarme.christian@orange.fr
06 88 07 72 19
04 74 67 52 06

ADEPA

L'ADEPA (**A**ssociation pour le **D**éveloppement de l'**E**nseignement et la **P**ratique **A**rtistique) a été créée en 2017 et met en réseau 3 harmonies/fanfares, l'Echo de la Vallée du Morgon, l'Echo de la Vigne et La Sallésienne afin de promouvoir l'enseignement et la pratique musicale sur le territoire de l'Agglo.

Elle a ouvert en septembre 2018 une nouvelle école de musique, subventionnée par la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et le département du Rhône. Cette école a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération (18 communes) et au-delà. Elle travaille en partenariat avec le Conservatoire de Villefranche. Les cours sont donnés sur les communes de Saint-Etienne-des-Oullières, Le Perréon et Cogny.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'Ecole de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité.

Initiation danse traditionnelle francaise

Initiation danse traditionnelle francaise

À partir de 4 ans, les enfants intègrent un « éveil musical » au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. Ils découvrent les différentes familles d'instruments et peuvent, à partir de 6 ans, en choisir un et suivre parallèlement des cours de formation musicale et d'instrument. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre un orchestre jeune. Les adultes, sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école. Cette année l'école ouvre une nouvelle classe « découverte » qui permet aux élèves d'essayer plusieurs instruments toute l'année pour pouvoir choisir celui qui leur correspond au mieux.

L'ADEPA propose l'enseignement des bois, des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

L'année 2022-2023 l'école a eu un projet sur les danses traditionnelles françaises avec une initiation et un concert le samedi 10 juin au Clos de Milly. Nous vous remercions d'être venus nombreux.

3 auditions sont au programme cette année en décembre, en mars et en juin.

Pour toute question vous pouvez nous contacter par mail. Vous pouvez aussi désormais nous retrouver sur notre page Facebook et notre site internet.

PRATIQUE

ADEPA
adepa.mus@gmail.com
adepa-mus.odoo.com

ASSOCIATION GENERATIONS LOISIRS BEAUJOLAIS

Le centre aéré « Graines de loisirs » accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires à la salle Pierre Polot à Denicé.

Le directeur, Etienne Colin et son équipe d'animation proposent des activités manuelles et sportives sur un thème défini.

Des sorties en vélo ont été appréciées, des marionnettes ont été créées, des gâteaux ont été cuisinés et mangés par nos graines de gourmands ! Les graines de star ont monté un spectacle pour une représentation unique pour les vacances de printemps.

Vacances avril 2023

Activité Marionettes

En juillet, les graines de voyageurs ont pu voyager dans le temps, à la préhistoire, au Moyen-Âge et dans le futur. Avec les fortes chaleurs, beaucoup de jeux d'eau ont été proposés. Pour les vacances d'octobre, Harry Pot de Beurre a fait son grand retour !

Préhistoire

Moyen-Âge

Moyen-Âge

Futur

Futur

Cindy Perrier, des ateliers de la Grenouille zen, est venu faire des ateliers autour des émotions avec les enfants. Les animateurs ont bénéficié d'une formation autour des émotions, pour mieux accompagner les enfants sur ce qu'ils peuvent ressentir. Les jeux, les rires, la joie, les blagues sont au programme de Graines de loisirs tout au long de l'année.

En plus de « Graines de loisirs », l'association propose **des activités pour les enfants et les adultes.** Ainsi pour cette saison 2023-2024, les enfants peuvent faire de la danse, du théâtre, mais aussi un atelier créatif avec Audrey une fois par mois, un atelier de papier découpé avec Maud.

Cette année, une activité théâtre pour les ados a vu le jour. Vous pouvez encore vous inscrire. Les adultes peuvent faire du Pilate, de la gym douce, de la latino dance et du dance toning. Il y a également un atelier créatif avec Léa une fois par mois, mais aussi un atelier de papier découpé avec Maud.

Vous pouvez vous inscrire à l'atelier créatif enfant, à l'atelier créatif adulte, à l'atelier papier découpé en envoyant un mail. Pour la latino dance et le dance toning, vous avez la possibilité de venir sans engagement avec une carte de 5 cours pour 35€. Venez quand vous voulez !

Vous pouvez également suivre notre actualité sur la page Facebook. Pour tous renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail.

Le 15 octobre 2023, l'AGLB a organisé une journée « Octobre rose » avec un Escape Game en famille, un cours de Pilate, un cours de cross training, un cours de danse, une marche jusqu'à la chapelle de Chevenne, un concert par la fanfare du sou de l'école publique de Denicé, une vente de crêpes, le Food truck O'CAM était présent le midi. Tous les bénéfices de la journée vont à la Ligue contre le cancer. L'atelier de Karen s'est joint à nous en proposant une tombola au magasin tout le mois d'octobre avec le ticket à 1€.

PRATIQUE

AGLB
aglb69640@gmail.com
Association Générations Loisirs Beaujolais - Graines de Loisirs

Yoga

CENTRE LOISIRS BSJSA

Le centre de loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans et propose des camps d'été jusqu'à 17 ans.

Notre accueil périscolaire est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h, l'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h puis le départ se fait à partir de 16h30 jusqu'à 18h maximum.

Les enfants sont accueillis au sein de la maison associative et la salle multi-activités de l'école maternelle de Blacé.

Par suite de la démission de l'équipe de l'Asso des Familles, celle-ci a été mise en sommeil et c'est la Fédération Familles en Mouvement qui s'est investie et qui en a repris la gestion afin de pouvoir continuer ce lien avec les familles en répondant à un réel besoin de services en milieu rural. Le recrutement a été long et acharné, mais mission accomplie, il a donc réouvert ses portes en novembre 2022.

Actuellement nous accueillons 16 enfants entre 3 et 5 ans et 24 enfants entre 6 et 12 ans chaque mercredi et à chaque période de vacances scolaires.

Nous sommes ouverts lors des vacances d'hiver, de printemps et d'automne les 2 semaines à chaque fois. L'été nous sommes ouverts en juillet et la dernière semaine d'août. Nous sommes fermés lors des vacances de fin d'année.

Les inscriptions se font à l'année pour les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.

En été 2023 nous avons proposé un séjour à l'Ile Chambod pour les jeunes de 8 à 17 ans, nous avons fait des activités aquatiques et sportives et les jeunes ont appris à vivre ensemble pendant une semaine !

Les enfants accueillis au centre de loisirs pendant les vacances ont bénéficié des sorties organisées : une sortie neige au Plan d'Hotonnes, une sortie à Touroparc, une sortie au Lac de Cormoranche, une sortie au bowling et au cinéma et aussi des interventions de professionnels sur site avec le Planétarium mobile, des cours de théâtre, des cours de cirque, des cours de yoga et un magicien.

Touroparc

Activité

Nous avons aussi proposé aux enfants des journées inter-centre de loisirs avec le centre de loisirs de Saint-Georges-de-Reneins, nous avons fait une journée fête foraine avec des structures gonflables et une sortie au bowling et au cinéma.

Au cours de l'année, nous avons développé un partenariat intergénérationnel avec la Maison de Blandine et l'EHPAD Courajod en proposant plusieurs activités comme des activité créatives, des activités culinaires, une chasse aux œufs, un Koh-Lanta et nous avons réalisé un arbre des saisons à l'EHPAD où les enfants pourront venir faire évoluer cet arbre au fil des saisons.

Koh-Lanta à la Maison de Blandine

Le programme d'activités et de sorties pour l'année 2024 est communiqué à chaque période de vacances scolaires. Un camp d'été sera organisé en juillet 2024.

PRATIQUE

BSJSA
accueildeloisirs@
famillesenmouvement.fr
06 42 14 14 71

UDJ

Durant les périodes d'incertitudes en tout genre qui sont devenues notre lot quotidien, **votre association Univers Des Jeunes vous propose toujours un choix varié d'activités culturelles et sportives** ayant toutes le même but : le soin de votre corps et de votre esprit tout en favorisant l'échange entre adhérents (et animateurs) ce qui vous procure depuis maintenant plus de 60 ans d'agréables instants de convivialité.

L'UDJ continue son travail d'éducation populaire si chère à notre pays et qui en fait une partie de sa richesse. Même si cette fragilité qui caractérise encore tout notre pays se fait ressentir à notre petit niveau puisque quelques activités en font malheureusement les frais par manque d'adhérents. Nous avons aussi du mal à recruter des animateurs suite aux défections d'animateurs qui ont envie de voir d'autres horizons. Cela dit, il reste chaque année un nombre trop important d'activités à soutenir en en renforçant l'effectif notamment celles des plus jeunes (Hip-hop, éveil à la danse, dessin-peinture, Postural-ball enfants, école du cirque, couture...) dont la gestion « en bon père de famille », que nous mettons un point d'honneur à tenir rigoureusement, nous priverait tristement en cas de baisse du nombre d'adhérents.

Sur notre site internet où vous pouvez à tout moment trouver nos informations, vous inscrire et même payer en ligne et, plus largement, y suivre l'actualité de l'UDJ. Ce site nous permet ainsi qu'à nos animateurs de vérifier les présences ainsi que les questionnaires de santé désormais obligatoires. Aussi, après une période de latence que nous qualifierons de "démarrage", nous demandons à tous nos adhérents qui seraient en défaut de se mettre en conformité sous peine d'exclusion ce que, malheureusement, nous déplorerions tous.

Voilà plusieurs années que nous sollicitons de l'aide auprès de nos adhérents et, bien que nous ayons eu la joie d'intégrer pour la saison 2023-2024 deux nouveaux membres, je reformule cette demande car votre association reste toujours en danger de par le nombre peu important de membres au sein de son Conseil d'Administration même s'il y règne toujours, et fort heureusement, une bonne entente qui permet une somme de travail à la hauteur des attentes des adhérents. Nous tenons à joindre à nos efforts ceux des mairies de Blacé, Salles-Arbuissonnas et Saint-Julien dont le soutien sans faille nous est toujours indispensable par le prêt de leurs salles et leurs subventions et profitons de cet article pour les en remercier chaleureusement.

Nous vous rappelons donc l'adresse de notre site internet : www.universdesjeunes-udj69.fr

Si vous vous sentez la fibre associative et désireux de consacrer un peu de votre temps selon vos disponibilités et capacités, nous vous remercions alors de venir grossir nos rangs avec plaisir !

N'oublions pas de mentionner une date importante dans notre vie car après 60 ans largement passés, nous avons fêté à notre manière les conscrits de cette grande Dame qu'est l'UDJ le 3 juin 2023 et avons ainsi rendu hommage aux personnes qui se sont succédées au sein de votre association et aux élus qui nous ont toujours soutenu et notre fédération principale et historique, la Fédération des Oeuvres Laïques ! Pour l'occasion, un livre retraçant l'histoire de l'UDJ a remporté un franc succès et permettra quoiqu'il arrive de laisser une trace de l'engagement de l'UDJ dans l'éducation populaire.

PRATIQUE

www.universdesjeunes-udj69.fr

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles rassemble toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie et aux projets de l'école.

L'organisation de toutes ces manifestations permet de récolter des fonds pour les projets des enseignants (classe verte, sorties culturelles et sportives en bus, spectacles, matériel pédagogique).

Nous avons la chance d'avoir une école dotée d'outils performants. Les enfants peuvent aussi assister à des pièces de théâtre, participer avec les autres communes à des rencontres sportives, faire des ateliers artistiques au musée et partager des sorties toujours très appréciées.

Il n'est donc pas trop tard pour rejoindre cette équipe formidable au niveau de l'association ou même de donner quelques heures de votre temps lors des différentes manifestations.

CLUB DE L'AMITIÉ

Depuis l'épidémie de COVID, l'effectif de notre groupe a un peu diminué pour cause de santé de certains des participants... Mais nous restons encore un bon groupe !

De nouvelles recrues sont venues nous rejoindre.

Il serait bien que quelques personnes nous rejoignent encore. Cela renforcerait le groupe et qui sait, les derniers venus pourraient apporter de nouvelles idées pour compléter nos activités : belotte, coinche, tarot, scrabble, et même aux beaux jours pétanque.

Au mois de février, traditionnellement le club partage crêpes et bugnes et trinque au champagne avec les conscrits !

Au mois d'avril, nous organisons une sortie au restaurant et en décembre, nous organisons un repas auquel madame le Maire et son mari nous font l'honneur de participer...

Marie Thérèse et Pierre se sont dit oui il y a 70 ans...

Nous fêtons aussi tout au long de l'année, les anniversaires : chacun apportant gâteaux et boissons.

Et cette année nous avons eu la joie de fêter les 70 ans de mariage de Marie-Thérèse et Pierre Rampon !

Chacun se concentre sur son jeu

À leur santé

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est une association ouverte à tous ayant pour but de venir en aide aux autres associations du village afin de contribuer à l'animation de la commune.

Depuis l'année dernière, le comité des fêtes a fait place à une nouvelle équipe et à un nouveau bureau :
Celui-ci est composé de Damien Debost (président), Robert Nesme (vice-président), Bertrand Forest (trésorier), Romain Gay (vice-trésorier), Mathilde Debost (secrétaire) et Camille Vouillat (vice-secrétaire).

Nous avons organisé deux manifestations :

- La Fête à Rosé qui a eu lieu le 2 juin 2023 à la cave coopérative et dont la future date sera le 7 juin 2024.
- La Foire aux Chocolats qui a eu lieu le 2 et 3 décembre 2023 à la salle des fêtes et dont la future date sera le 7 et 8 décembre 2024.

Nous participons également chaque année aux Saint-Julien de France, organisés cette année par Saint-Julien de Beauchêne.

Une assemblée générale aura lieu le vendredi 22 mars, lors de laquelle nous en profiterons pour convier les présidents des différentes associations de Saint-Julien pour discuter de leurs attentes.

Fête à rosé

PRATIQUE

Debost Damien
Président
comitedesfetesstjulien69@gmail.com
06 81 05 27 10

LE MONDE COMBATTANT

Chaque année, pour les défilés, les anciens combattants sont accompagnés par les Pompiers de Blacé.

Quant à la fanfare de Gleizé, elle ne vient que pour le 8 mai et le 11 novembre. Le vin d'honneur qui suit le défilé, se déroule dans la petite salle des fêtes pour les 8 mai et 11 novembre, et si le temps le permet sous le préau associatif le 14 juillet.

11 novembre 2023

Ensuite direction le restaurant...

Cette année nous avons choisi :

- le « Château des loges » pour le 8 mai,
- « la Corbeille fleurie » pour le 14 juillet,
- « le Comptoir gourmand » pour le 11 novembre.

L'un de nos repas

Tout se passe toujours bien et nous finissons la journée soit par des parties de boules (lyonnaise ou pétanque), soit par des parties de belotte ou de tarot.

Un emploi du temps bien organisé !

GYM VOLONTAIRE

L'Association de Gymnastique Volontaire de Lacenas/Saint-Julien propose 3 cours par semaine :

- à la salle des fêtes de Saint-Julien le jeudi soir de 18h30 à 19h30,
- à la salle d'animation de Lacenas le mardi soir de 19h à 20h,
- à la salle d'animation de Lacenas cours de zumba le mercredi soir de 20h à 21h.

A Saint-Julien, Rachel, enseignante en activité physique adaptée fait travailler la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre et la respiration.
A Lacenas, Hayat, animatrice sportive assure les deux séances hebdomadaires avec compétence et dynamisme.

Nos adhérents apprécient les cours donnés par ces deux enseignantes, qui se complètent et permettent de se maintenir en forme et de progresser.
Le cours de zumba qui a commencé en septembre 2022 rencontre un joli succès : les inscriptions ont bien augmenté cette année passant d'une quinzaine d'adhésions à plus de vingt !

Notre association continue à se développer sur les 2 communes et actuellement entre gym et zumba c'est près de 70 inscriptions que nous avons pu finaliser.

Cours d'essai gratuit pour les 2 activités, possibilité de s'inscrire en cours d'année.

PRATIQUE

Bize Arlette
06 77 60 84 23
Courbière Viviane
06 61 11 17 30

GYM SÉNIOR

Et oui, une dizaine de seniors qui veulent garder muscles, forme et souplesse se retrouvent tous les mercredi matin de 8h40 à 9h40 (ils sont courageux d'être si tôt à la gym !) autour de leur coach Adrien, un trentenaire sympa qui a bien su s'adapter au groupe.

Etirements, renforcements musculaires, équilibre, coordination, assouplissements des articulations sont au programme sous une forme nouvelle à chaque séance. Un bien être indéniable à la sortie qui fait que le groupe revient chaque semaine !

Simplicité et bonne humeur sont au rendez vous et font de cette heure de gym un bon moment partagé dans la semaine.

N'hésitez pas à les rejoindre...

PRATIQUE

Pierre-Marie Tricaud
Conseiller de Développement EPGV 69
gv.villefranche@gmail.com
06 07 42 13 84

LES AMIS DU BOULON

Cette année, la Société de Boules a maintenu ses effectifs : 48 licenciés, 2 licenciés qui ont muté vers d'autres sociétés et malheureusement le décès brutal de Bernard Rampon qui nous a tous profondément touché. Malgré tout, la vie bouliste continue avec de nouveaux licenciés : 3 jeunes dont 1 féminine qui a intégré le tout nouveau centre de formation bouliste Beaujolais : Anaïs Brun, 17 ans, qui est la petite-fille de notre ami bouliste Gérard Bordet.

Petit coup d'œil sur la saison passée :

- Le samedi 18 mars, tête à tête, coupe Didier Roche, 20 participants.
- Le samedi 25 mars : 32 doublettes, Challenge Marcel Rebolle, 32 inscrits (complet).
- Le dimanche 25 juin : 32 doublettes, coupe des Artisans et Commerçants : 26 séries, une première après 2 années de Covid et l'annulation à cause de la pluie. Ce concours était prévu depuis 2020.

Vainqueurs et finalistes du concours des artisans

- Le vendredi 7 juillet, en nocturne : 22 doublettes, le Challenge Interclasse, souvenir Raymond Mutin, suivi d'un petit mâchon. Et cette année encore, Madame la Maire, Nathalie Petrozzi-Bédanian, nous a fait l'honneur de participer au concours.

Nathalie Petrozzi-Bédanian pour le concours inter classe

Les féminines récompensées pour le concours des artisans

- Le vendredi 28 juillet, en nocturne : 14 doublettes, souvenir Henri Desvignes / René Rabilloud : un barbecue offert par les familles a clôturé la soirée.
- Le samedi 5 août : 32 doublettes, Challenge Joseph Balloffet, Coupe des Vignerons (120 bouteilles). Le concours était à nouveau complet.
- Le lundi 4 septembre : 64 doublettes, concours de la vogue, souvenir André Dufour ; 46 doublettes étaient présentes.
- Le samedi 30 octobre : 32 tête à tête, challenge Robert Desmolle. Le concours était complet et nous avons dû refuser beaucoup de monde. Nous envisageons d'organiser un 64 tête à tête l'année prochaine. À voir...

Côté vétérans :

- 3 quadrettes étaient inscrites au championnat de France Vétérans à Cublize : 1 quadrette s'est qualifiée pour Dardilly, celle de Daniel Thevenot mais l'aventure s'est arrêtée là !
- 4 quadrettes étaient au départ du Grand Prix de Printemps du secteur : 2 quadrettes qualifiées pour la finale à Belleville, 7 doublettes sont engagées au Grand Prix d'Automne.

Les différents championnats :

- Quadrettes : aucune de qualifiée,
- Doublettes 4e division : 1 qualifiée (celle de Corentin Ravier, Yannick Gimaret et Gaylord Ruet).
- Tête à tête 3e division : Michel Thillet, qualifié pour Dardilly,
- Tête à tête 4e division : Mickael Chassagne qualifié pour Dardilly.

Suite à un changement de date de la Fédération Française du sport Boules, les éliminatoires « tête à tête de la saison 2023-2024 « ont déjà eu lieu. Nous avons 3 qualifiés en 4e division (Jeremy Duvernay, Mickael Chassagne et Lilian Dury). Sur 82 participants, seuls 8 sont qualifiés dont 3 de Saint-Julien, pas mal !

La nouvelle saison a débuté le 15 septembre.

Quand arrivent les mauvais jours, on se replie au boulodrome intercommunal du Clos de Milly. Cette année, les jeunes vont s'entraîner le mercredi soir au côté de l'AS Féminine. Georgette Dufour a intégré le groupe...

Pour ce qui concerne les vétérans, c'est toujours le mercredi après-midi, aux alentours de 14 heures.
Les personnes qui souhaitent pratiquer le Sport Boules, peuvent se rapprocher de Didier Roche ou de Thierry Rabilloud.

Vainqueur et finaliste du challenge Ballofet

Nos violets de moins de 13 ans avec leur mascotte

HANDBALL

L'association sportive HANDBALL SAINT-JULIEN DENICÉ GLEIZÉ vous propose une pratique du handball sous tous ses aspects : du sport loisir détente aux compétitions de haut niveau. Notre club accueille filles et garçons de tous âges, dès 2021 en Babyhand où l'enfant et le parent évoluent ensemble toute une saison chaque samedi, en réalisant les mêmes exercices de motricité et de dextérité pour une cotisation totale de 105€.

Babyhand dès l'âge de 2 ans

La mixité est maintenue en école de hand pour les enfants nés jusqu'en 2017 avec un entraînement hebdomadaire et une même cotisation de 105€.

Les enfants nés en 2015 jusqu'en 2017 commence le vrai apprentissage du handball agrémenté de mini tournois. Nous proposons des groupes exclusivement féminin et masculin. C'est la fin de la mixité. Aucune jeune fille esseulée au milieu d'un groupe de garçons, chacun et chacune peut s'exprimer en toute sérénité chaque samedi et se faire de vrais copains et copines pour une cotisation annuelle de 125€.

Nos violettes moins de 18 ans

Le passage dans le groupe moins de 11 ans (2013 à 2015) marque le début des 2 séances hebdomadaires et la participation à un vrai championnat, néanmoins nous restons dans l'apprentissage, la bonne éducation sportive et collective, pour une cotisation annuelle de 150€.

Notre club est riche en effectif et nous permet de disposer d'une équipe pour chaque catégorie d'âge des moins de 13 ans aux moins de 18 ans pour une cotisation variant entre 165 et 220 € (hors remise fratrie -10%, Pass'Région -30€ et Pass'Sport -50€).

Enfin nos seniors masculins et nos deux équipes seniors féminines dont notre équipe fanion évoluant en nationale 2 représentent l'aboutissement de plusieurs années de formation par nos encadrants diplômés.

Notre section hand adapté

Notre section hand adapté encadrée par des handballeuses amatrices exerçant la profession de psychothérapeute est une richesse pour notre club.

Notre équipe loisir renoue avec la mixité. L'adhésion s'élève à 125€ annuel. Vous pourrez mouiller le maillot, participer à des rencontres amicales et vivre une belle expérience d'amitié avec vos coéquipiers et coéquipières.

Notre club est aussi responsable en partenariat avec le lycée Louis Armand, de la section féminine SPORT-ETUDE handball alliant la tête et les jambes.

Pour toute information ou demande, joindre Xavier par téléphone ou par courriel.

Nos violettes senior féminine nationale 2

PRATIQUE

Xavier
hbsjdg-secretaire@orange.fr
hbcstjuliendenicegleize.org
hbcstjuliendenicegleize
stjulienhandball

LA TRUITE DU MARVERAND

Cette année 2023 deux lâchers de truites fario, des actions de nettoyage et un accès au niveau de la cascade de Longsard facilitant la remontée de celle-ci ont été effectués.

Félicitation à Enoha jeune pêcheur d'une truite fario de 50 cm pour 1kg300.

Prochaine ouverture de la pêche le 9 mars.

Assemblée Générale le 21 janvier, petite salle des fêtes, à 10 h.

Carte de pêche sur le site carte de pêche ou auprès de notre dépositaire à Blaceret (bar de l'escapade Fabrice Desmolle).

Escalier

Belle prise pour Enoha !

PRATIQUE

Renaud André
Président
a.renaud1@hotmail.fr
06 98 99 93 25

RAISINS DU TRAIL

L'association de trail qui a vu le jour à Saint-Julien, il y a de cela 7 ans maintenant, a connu une année record : 145 adhérents, 800 participants (traileurs, randonneurs, enfants) lors de la 5e édition de la Saint-Ju'Trail qui se déroulait en avril où « Les Raisins du Trail » ont reversé un chèque de 2 000€ aux « p'tits doudous » de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône.

Les 95 bénévoles de la Saint-Ju'Trail

Les Minis traileurs de la Saint-Ju'Trail avec leur diplôme de traileur et leur médaille

Encadrée par le Président, la Grappe de Raisins se retrouve lors de deux séances hebdomadaires ou sur les différents week-ends ou événements sportifs (courses trail, week-ends en montagne, etc).

Chez « Les Raisins du Trail » tout est mis en place pour garder l'esprit sportif et festif de la discipline tout en respectant le niveau de tous les adhérents avec la mise en place de plusieurs groupes de niveau et d'un groupe randonnée.

PRATIQUE

Comoglio Peter
Président

Une grappe de raisins à l'entraînement au départ de Saint-Julien

Néanmoins, à l'instar du coach, pour chaque raisin qui se lance des défis personnels, le coach cultive, entraîne et aide à la réalisation de chaque projet de la grande famille des Raisins du Trail.

Côté agenda : en 2024 la 6e édition de la Saint-Ju'Trail avec comme chaque année de belles nouveautés sur les différents formats proposés (parcours enfant/10km/18km/36km/marche nordique.

Une sortie montagne lors d'un week-end en refuge en Italie

AGENDA
Saint-Ju'Trail, 6e édition
27 avril 2024

CHASSE

Pour cette saison 2023/2024, nous comptons 28 chasseresses et chasseurs.

La société de chasse de Saint-Julien a mis en place un comptage nocturne du lièvre en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. Le comptage est un moyen très encadré entre divers services compétents (préfecture, mairie, gendarmerie, DDT, etc.) ; il se déroule sur deux communes limitrophes (Saint-Julien et Blacé), avec un circuit de 30 kilomètres qui se parcourt à la tombée de la nuit jusqu'à environ 1 heure du matin, à raison de 3 soirs consécutifs. Ce comptage aura lieu courant mars 2024.

Chaque membre de ce comptage, a suivi une formation et est inscrit sur l'arrêté préfectoral. Les véhicules suivent le tracé établi par les organisateurs ; les compteurs sont munis de phares très puissants afin de repérer les divers espèces animales (lièvres, lapins, oiseaux, animaux domestiques, etc) puis de les inscrire afin de recenser le comptage.

Les comptages se feront sur plusieurs années consécutives afin de constater s'il y a régression ou évolution de chaque espèce.

Les dates de la réalisation de ces comptages seront inscrites et diffusées par le biais de la mairie.

Comme chaque année, les dates, les horaires, les jours de chasse ainsi que le règlement de notre société sont consultables en mairie.

Petit rappel de sécurité :
- les miradors ne sont pas des jeux, ne pas monter dessus ;
- lors des battues, une signalétique est systématiquement mise en place sur les zones de chasse en cours, soyez attentifs. Les chasseurs portent des vêtements orange fluo afin d'être facilement visibles par tous.

Aujourd'hui la chasse fait peur !
Si tout le monde se rend visible et échange un peu, nous pouvons tous éviter les problèmes et créer un milieu moins anxiogène.

Alors adeptes de la nature, portez, vous aussi, des vêtements fluo afin qu'on puisse vous voir et n'hésitez pas à venir discuter tranquillement avec nous !

Une pensée à notre ami Bernard Rampon qui nous a quittés trop prématurément, lui qui a tant donné de son temps à notre société de chasse.

SDMIS POMPIERS

Le casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas, la partie « bourg » d'Arnas, Denicé et Rivolet.

L'activité opérationnelle sur 2022 a connu une très forte augmentation, pour s'établir à 707 sorties d'engins. Les motifs des sorties sont principalement le secours à personne, les accidents de la route, les feux et les interventions diverses. En complément des interventions, cette année a été marquée par la participation des équipes aux services de sécurité des matchs de la coupe du monde de Rugby.

Le casernement est composé de 44 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :

- 1 officier.
- 16 sous-officiers.
- 17 caporaux.
- 7 hommes du rang.
- 3 infirmiers.

L'effectif reste stable, de nouveaux recrutements venant compenser les départs en retraite ou déménagements. Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous sommes disponibles chaque vendredi soir à 19h30 à la caserne de Blacé pour répondre à vos questions.

Le chef de Centre

Le mot de l'amicale

Nous remercions, comme chaque année, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas et nouveauté cette année la commune de Rivolet, pour l'accueil et la générosité dont vous faites part lors de notre traditionnel tournée des calendriers mais aussi lors de nos différentes manifestations. Je tenais à rappeler que l'ensemble de vos dons nous permettent de financer différentes activités tout le long de l'année pour nous mais aussi nos enfants et conjoints. Ces moments de convivialité sont importants pour permettre de générer une bonne cohésion de groupe et permettre l'intégration des nouvelles recrues.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2024 lors de nos nombreux défilés mais aussi pour notre matinée boudin, boulette ainsi que notre concours de pétanque.

Le Président

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La saison 2023-2024 est lancée pour notre section de JSP à Blacé. Cette année, nous avons recruté 6 JSP1 ce qui porte notre effectif à 14 Jeunes Sapeurs-Pompiers répartis en 3 niveaux avec 6 JSP1, 5 JSP3 et 3 JSP4 dont 3 passeront le brevet au mois de mai 2024.

Félicitations aux trois JSP4 brevetés de 2023, Faustine, Juliette et Antoine. Bonne continuation dans leur parcours de Sapeur-Pompier.

Hors vacances scolaires, les cours ont lieu chaque mercredi de 18h à 20h et chaque samedi de 9h30 à 11h30. C'est ainsi qu'ils vont suivre 120 heures de cours théoriques et pratiques et 116 heures d'activités sportives.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont encadrés par les Sapeurs-Pompiers volontaires du centre de Blacé regroupant 12 animateurs et une vingtaine d'aide-animateurs.

Enfin, l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers comprend également la participation aux cross départementaux et défilés des différentes commémorations :

- 24 février - Sainte Barbe (Fête patronale des Sapeurs-Pompiers)
- 8 mai
- 14 juillet
- 11 novembre

La saison 2022-2023 s'est clôturée par une journée de cohésion au parc d'aventures Koézio, idéal pour vivre une expérience insolite entre JSP, suivie de la visite de la caserne des pompiers de l'aéroport de Lyon-Bron. La tournée des calendriers des JSP débutera en novembre sur les communes d'Arnas et de la Grange-Perret.

Nous souhaitons cette année encore remercier tous nos soutiens sans qui cette section ne pourrait fonctionner : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Blacé, les communes de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas, Arnas, Denicé, Rivolet ainsi que le Département, le Service Départemental et de la Métropole d'Incendie et de Secours (SDMIS) et enfin l'Association Départementale et de la Métropole des Jeunes Sapeurs-Pompiers (ADMJSP).

CLASSE EN 0

Les membres de la classe en 0 se sont retrouvés avec plaisir en janvier lors de la traditionnelle assemblée générale... Ce sont de fidèles membres de l'association qui ont été couronnés.

Notre sortie annuelle s'est déroulée en petit comité au mois de mars, au Comptoir Gourmand, à Saint-Etienne-la-Varenne.

Enfin, notre vente annuelle s'est bien passée, sous un joli soleil d'octobre. Merci aux participants et aux gourmands qui sont venus s'approvisionner en moules-frites.

PRATIQUE

Carotte Xavier
06 76 95 59 20
Greffet Mylène
06 20 07 34 13

CLASSE EN 1

La classe en 1 a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises cette année. Tout d'abord pour l'assemblée générale en janvier, qui a permis de nous retrouver autour d'un mâchon et de partager la galette.

Puis ce fut notre vente de choucroute, début mars, qui s'est déroulée, comme chaque fois, dans une ambiance conviviale.

Vint ensuite notre concours de pétanque nocturne fin juin, qui a remporté un franc succès et où la bonne humeur était au rendez-vous, tout comme les nombreux joueurs venus participer. Une nouvelle belle année pour la classe en 1 !

Si vous êtes nés une année en « 1 », n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous rejoindre...

CLASSE EN 2

Après une année 2022 riche en émotion et en fête, c'est avec beaucoup de plaisir que les conscrits de la classe en 2 se sont retrouvés pour défiler une dernière fois avant de laisser la place à la classe en 3.

S'en sont suivies plusieurs manifestations avec pour objectif premier, le plaisir d'être ensemble. Une sortie champêtre au mois de mai, une vente de jambon à la broche en juillet et enfin un repas au restaurant « l'Auberge du Chatoux Fleuri » à Sainte-Paule en octobre. L'accueil y a été particulièrement chaleureux puisque l'Auberge est tenue par la nièce de notre conscrite Françoise Villard.

Nous adressons une pensée particulière à notre conscrite Marie Poitrasson qui nous a quittés au mois de septembre et qui a pendant de nombreuses années occupé la place de trésorière de la classe. Enfin, le bureau de la classe a été renouvelé afin de donner un nouvel élan pour les dix prochaines années.

Si vous êtes de la 2 et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion d'une de nos manifestations ou à nous contacter par mail.

Retraite aux flambeaux 2023

Jambon à la broche 2023

PRATIQUE

Marcheschi Audrey
classeen2saintjulien@yahoo.com
06 32 41 20 37

AGENDA

Jambon à la broche
6 juillet

Vente des tartes

CLASSE EN 4

La classe en 4 s'est retrouvée le dimanche 3 septembre pour la traditionnelle vente des tartes de la vogue et qui a été un vif succès.

Et dans la foulée, le vendredi 8 septembre à 19h pour le match d'ouverture de la coupe du Monde de Rugby, France-Nouvelle Zélande, retransmis sur grand écran, devant une foule exceptionnelle, le tout accompagné de plateaux de charcuterie, fûts de bières...

L'année 2024 approche : c'est à notre tour de faire nos conscrits ! La fête aura lieu du vendredi 16 au dimanche 18 février 2024 ! Si vous êtes né(e) une année en 4, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre...

PRATIQUE

Renaud André
Président
a.renaud@hotmail.fr
classeen4.saint-julien@outlook.fr
06 98 99 93 25

AGENDA

Conscrits classe en 4
Du 16 au 18 février

Assemblée générale
6 janvier - 19h30
Salle de la mairie

CLASSE EN 5

Durant l'année 2023, nous vous avons proposé plusieurs manifestations qui ont été de belles réussites pour notre petite classe en 5 !

Nous reviendrons en 2024 avec notre vente annuelle de couscous fait maison ainsi que de nouvelles idées pour la fin d'année avant le passage en 2025 pour fêter nos conscrits, très attendus notamment par les futurs 10 ans impatients !

Si vous êtes né une année en 5, que vous souhaitez perpétuer la tradition des conscrits, vous intégrer à la vie du village ou que vous aimez tout simplement faire la fête, contactez-nous !

PRATIQUE

classeen5saintju@gmail.com

CLASSE EN 6

La Classe en 6 a démarré l'année 2023 par son assemblée générale annuelle, suivie de sa traditionnelle Galette des Rois : présentation du nouveau bureau, annonce des dates importantes à retenir pour la nouvelle année, et petit verre de l'amitié pour terminer.

A eu lieu début avril, notre sortie aux restaurant « Les Sarments » à Arnas, puis le jambon à la broche au mois de juin. Moment très convivial partagé tous ensemble.

Nous terminons l'année avec Les Saveurs de la 6, nouvelle version, en novembre...

CLASSE EN 7

L'année de la 7 a commencé avec sa traditionnelle assemblée générale, le 8 janvier. Moment convivial, où nous étions contents de nous retrouver.

Cinq membres du bureau sur six étant démissionnaires, nous avons fait un appel à candidatures.

Un nouveau bureau a été constitué. Ont été élus Victor Bernard (président), Philippe Bertinet (secrétaire), Jean-Pierre Barnier (trésorier).

La première activité nous a réunis chez l'un de nos conscrits à défaut de faire notre sortie vélo sous la pluie et dans le froid. Nous étions une vingtaine à partager un repas sorti du sac. Une éclaircie nous a permis de jouer à la pétanque. D'autres ont joué aux cartes. Nous avons changé la date du pique-nique rassemblant la 7 et la 8. Nous nous sommes retrouvés au col de Saint-Bonnet le 10 septembre. Le soleil brillait, une belle journée conscrite.

Le bureau espère consolider la classe pour 2024. Nous sommes à la recherche de nouveaux membres.

CLASSE EN 8

À mi-chemin de sa prochaine décade, la classe en 8 perpétue ses activités annuelles.

Le premier rendez-vous des conscrits de cette année se tenait tout d'abord entre le Gard et l'Ardèche : un comité de 36 conscrits et conjoints se sont retrouvés pour le week-end de l'Ascension. Toutes les générations étaient réunies. Au programme, visites locales, dégustations et même descente en canoé pour certains courageux malgré une météo peu propice... D'excellents souvenirs pour l'ensemble du groupe et pour les 5 prochaines années à venir avant de fêter dignement la prochaine décade.

La traditionnelle paëlla de la 8 s'est tenue cette année le 17 juin 2023. L'occasion pour les conscrits de se retrouver et de lancer la période estivale autour d'un repas convivial. Quelques randonneurs ont eu l'occasion de participer à la randonnée pique-nique annuelle.

Sous la chaleur prolongée de septembre, les conscrits des classes en 7 et 8 ont grimpé jusqu'au col de Saint-Bonnet au départ de Saint-Julien.

La classe a enfin conclu son année avec un repas où le groupe s'est réuni au restaurant l'Echanson de Vaux-en-Beaujolais, le 5 novembre.

Vous êtes conscrits de la 8 et souhaitez rejoindre notre super équipe ? Prenez contact avec les secrétaires : Bruno et Maxime ou sur notre adresse mail.

PRATIQUE

Billaud Bruno
Secrétaire
billaud.bruno@laposte.net
classe8saintjulien@gmail.com

Betirac Maxime
Secrétaire
betiracmaxime@gmail.com
classe8saintjulien@gmail.com

CLASSE EN 9

La neuf a laissé l'espace aux autres classes et se réserve pour 2024, année de la demi-décade !

CLASSE EN 3

La classe en 3 savourait le troisième week-end de février le plaisir d'une fête particulièrement réussie.

Notre classe est forte de vingt-cinq membres, sans compter les quatorze jeunes de dix ans qui se sont joints à nous et nous avons été fiers de compter parmi nous deux conscrites de 90 ans ainsi qu'une conscrite de nationalité mexicaine qui a fait le voyage pour la circonstance.

Nous souhaitons d'ailleurs remercier très sincèrement toutes les classes, qui ont œuvré tout le week-end afin que notre fête se déroule au mieux.

Si vous êtes de la classe en 3, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ! **Nous serons ravis de vous compter parmi nous.**

INFOS PRA-TIQUES

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie
Tél : 04 74 67 55 22
Fax : 04 74 60 55 46
E-mail : mairie-de-st-julien@wanadoo.fr
Site : www.mairie-saint-julien69.fr

La boîte aux lettres de la Mairie est avec les autres sur le bloc à l'entrée de la place.

Secrétaire de Mairie :
Mme Frédérique Girerd
Agent administratif :
Mme Pascale Rosetti
Heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 16h à 19h, mercredi de 8h30 à 12h30, jeudi et vendredi de 15h à 18h.

Permanences Maire
Mme le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanences / Rendez-vous des adjoints
M. Roger Braillon permanence le mercredi de 10h à 12h
Mme Colette Cherasse sur rdv
M. Bernard Matray permanence le vendredi de 17h à 18h
Mme Marie-Christine Perret le soir sur rdv

Salle des Fêtes et de Réunion
Les réservations de la Salle des Fêtes et des salles de réunion se font uniquement aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.
Lors de la réservation, tarifs et conditions à remplir vous seront communiqués. Les informations figurent également sur le site internet de la commune : **http://www.mairie-saint-julien69.fr**

École
Tél / fax : 04 74 67 58 65
E-mail : ce.0691108e@ac-lyon.fr
Site : http://saintjulien.toutemonecole.com

Directrice : Mme. Hélène Lasaygues
Classe Maternelle / PS / MS / GS : M. Fabrice Brondel
Classe GS / CP /CE1 : Mme Delphine Subiger
Classe CE2 / CM1 : Mme Stéphanie Loyer
Classe CM1 / CM2 : Mme Hélène Lasaygues

Restaurant scolaire
Le restaurant scolaire fonctionne tous les jours scolaires. Les inscriptions obligatoires à chaque rentrée. Les réservations se font en ligne sur le portail. **Tarif année scolaire 2022/2023 :** 4,60 €

Garderie Périscolaire
Tél : 04 37 55 63 92
La garderie fonctionne tous les jours scolaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les inscriptions sont obligatoires à chaque rentrée. Les réservations se font en ligne sur le portail.
Tarif horaire année scolaire 2022/2023 : 1,60 € (toute heure commencée est due).

Personnel Municipal
- Sandrine Chevalier
- Carole Forest
- Frédérique Girerd
- Barbara Joutz
- Sylvana Laubal
- Michaël Mulaton
- Pascale Rosetti

Assistantes Maternelles :
- **Hélène Bertinet** (315 rue du petit Chatenay)
  Tél : 06 58 75 61 26
- **Priscilla Carboni**(928 route des Vignes)
  Tél : 06 64 11 84 20
- **Florence Debost** (153 route des Vignes)
  Tél : 04 74 60 50 94
- **Véronique Dutraive** (803 route des Vignes)
  Tél : 04 74 60 50 07
- **Laetitia Lacour** (95 impasse du Jardin des Vignes)
  Tél : 06 61 61 14 52
- **Laurence Laval** (239 rue du Jonchy)
  Tél : 06 62 49 20 84
- **Jocelyne Meunier** (1240 route des Vignes)
  Tél : 04 74 60 54 43
- **Alexandra Perrachon** (878 route des Vignes)
  Tél : 06 20 36 00 86

INFORMATIONS EXTRA-COMMUNALES

Maison du Rhône
(Conseil Départemental du Rhône)
160 rue monplaisir, 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél : 04 74 65 85 85
mdr.villefranche@rhone.fr
Jours et horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / mardi de 8h30 à 18h / jeudi de 8h30 à 17h
Prendre rendez-vous en ligne

Centre de Loisirs Sans Hébergement Blacé / Salles-Arbuissonnas / Saint-Julien
Tél : 06 33 34 35 10
assocfamilles.bsjsa@orange.fr

L'Association Générations Loisirs Beaujolais (AGLB)
aglb69640@gmail.com

AMASIE (Aide, Maintien et Soin à Domicile) Villefranche et ses environs
Service aux personnes à domicile
114 rue de Belleville, 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél : 09 71 166 888
contact@amasie.fr

ADIAF
Association Départementale Inter fédérale pour l'Aide Familiale
322 rue des Remparts, 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél / Fax. : 04 74 68 50 70

CPAM
CPAM du Rhône 69907 Lyon Cedex 20
Canal privilégié : le compte ameli, accessible par le site internet www.ameli.fr, sur lequel toutes les démarches peuvent être effectuées.

Urgences
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Pompiers : 18 (112)
Samu : 15
Gendarmerie de Villefranche : 17 ou 04 74 65 26 00
Hopital de villefranche : 04 74 09 29 29
Maison médicale de garde de Villefranche et Beaujolais sud :
114 rue de Belleville
Tél : 04 74 62 15 15

La Poste
Bureau de poste de Saint-Georges-de-Reneins
Du lundi au samedi de 9h à 12h30
Levée du courrier à 12h30 la semaine
Tél : 3631

Déchèterie
Les horaires de la déchèterie communautaire de l'Ave Maria évoluent :
Du 1er avril au 31 octobre :
Lundi au jeudi de 8h à 11h50 et de 14h à 17h50
Vendredi et samedi de 8h à 17h50
Dimanche de 8h à 11h50
Du 1er novembre au 31 mars :
Lundi au samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 17h50
Dimanche de 9h à 11h50
Fermeture les jours fériés.

Correspondants des journaux locaux
Le Patriote Beaujolais – Raphaël Petozzi
raphaël@limas.org
Le Progrès - Robert Hanskens
Tél : 04 69 37 42 58

Divers
Eau, Assainissement, Electricité :
Suez eau France : 04 74 67 25 50
EDF : 08 10 44 04 40

Agglo Renseignements d'urbanisme :
Le mardi et jeudi après-midi, sur rendez-vous
Tél : 04 74 68 92 25

Recette locale des Douanes :
70 rue des Chantiers du Beaujolais, 69400 Limas
Tél : 04 74 03 56 01

Perception - Trésor Public (paiement, calcul de l'impôt, régies, cantine, garderie, randonnée, salle des fêtes) :
69 route de Riottier, 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél : 04 74 65 72 10

Conciliateur de justice :
Permanence en Mairie de Gleizé (sur rendez-vous)
Tél : 04 74 65 37 30

Médiateur de la République :
Permanence à la Sous-Préfecture de Villefranche (sur rendez-vous)
Tél : 04 74 62 66 46

Réponses aux questions administratives :
3939 (ou service-public.fr)

CAF (Point info famille) :
218 rue Paul Bert
Mardi de 13h à 16h
mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30
Tél : 04 74 02 78 23

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Nassim Mammar	28/12/2022	Gleizé
Eden, Gabriel Goguet Beaudet	06/02/2023	Gleizé
Kyana Ferrazzoli	10/02/2023	Gleizé
Arthur, Marius Ferrier	19/03/2023	Gleizé
Romy Vernay	24/03/2023	Arnas
Jules, Côme Picard	27/03/2023	Gleizé
Solal, Armand Bonnet	06/04/2023	Gleizé
Noah, Louis, Daniel Mazzotti	25/06/2023	Arnas
Leandro Labelle	25/07/2023	Arnas
Noé, Jacques, Jean-François Duflos	11/08/2023	Arnas
Gonzague, Pierre, Marie Lapeyrere	19/08/2023	Arnas
Noussaybah Kermiche	23/08/2023	Gleizé
Line, Léa, Lagertha Florentin	13/09/2023	Gleizé
Daphnée Rousset	18/10/2023	Gleizé

MARIAGES

Stéphanie Cally et Frédéric Baggieri	20/03/2023
Marion Billandon et Sébastien Thollet	06/05/2023
Marie Ansoborlo et Rémi Passerat de la Chapelle	06/10/2023

DÉCÈS

Marc Sehim	25/02/2023
Bernard, Michel Rampon	16/04/2023
Daniel, Noël Berthold	30/06/2023
Marie Julienne Georgette Madeleine Poitrasson née Klein	05/09/2023
Jean-Paul Thériot	01/11/2023

SUR MA COMMUNE :
COMMENT JE TRIE MES DÉCHETS ?

TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES

bouteilles et flacons en plastique

pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

cartonnettes et papier kraft

briques alimentaires

En vrac

JOURS DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Collecte sélective
(sac ou bac jaune)
1 mercredi sur 2
semaines impaires

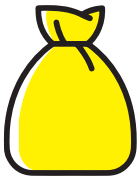

Grâce à votre geste, les performances de collectes s'améliorent et la quantité d'emballages et papiers recyclés ne cesse d'augmenter.

TOUS LES PAPIERS

Inutile d'enlever les agrafes, spirales, couvertures

journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...*

* Film à séparer de la revue et à placer dans le contenant jaune

LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé

protections

masques jetables

mouchoirs et lingettes

restes de repas

objets en plastique cassés

vaisselle cassée

cotons-tiges

brosses à dents, rasoirs jetables

Collecte ordures ménagères
(bac marron en sac fermé)
Chaque lundi
collecte maintenue les jours fériés
sauf le lundi 25 décembre
avancée au samedi 23 décembre 2023
le lundi 1er janvier
avancée au samedi 30 décembre 2023

Site de compostage partagé

Déchets compostables : épluchures, fruits et légumes abimés, marc de café, thé, coquilles d'oeufs broyées, fleurs fanées coupées.

Place de l'ancienne Gare
(à côté de l'école primaire)

Vous voulez composter ?
pezon.gregory@wanadoo.fr

Nous vous invitons à sortir les bacs et les sacs la veille de la collecte.
Merci de veiller à la propreté de vos bacs.

LE VERRE

Sans bouchon ni couvercle

bouteilles, bocaux et flacons en verre

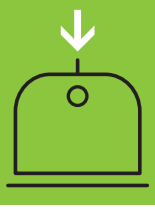

Une question, un conseil ?

0 800 512 201 Service & appel gratuits

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE agglo

Sytraival

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

SAINT JULIEN N°39

Bulletin municipal 2023

MAIRIE
70, place Claude Bernard 69640 Saint-Julien
Tél. 04 74 67 55 22
www.mairie-saint-julien69.fr
Heures d'ouverture :
Lundi, de 16h à 19h
Mercredi, de 8h30 à 12h30
Jeudi et vendredi, de 15h à 18h

COMMISSION RÉDACTION
Nathalie Petrozzi-Bedanian, présidente,
Colette Cherasse, vice-présidente,
Jean-Pierre Bandurski, Eric Casati, Annick Comoglio,
Jean-Baptiste Duperray, Anna Lapinska-Bouchacourd,
Marie-Christine Perret et Laëtitia Thomas

PHOTOS
Commission Communication, associations de la commune,
Shutterstock

CONCEPTION ET RÉALISATION
ROUGEVERT Communication
04 74 60 36 38
Villefranche-sur-Saône
Rougevert Communication

À NOUS CONFIRMER